15

MINISTÈRE DE LA GUERRE
BUREAU DE LA PRESSE
110, Rue de Grenelle

QUATRIEME ANNEE. — N° 815.
VENDREDI 23 JUIN 1916.

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITÉ
14, rue Drouot (Paris 9e) — Téléph. : CENTRAL 69-70

DIRECTEUR :
Miguel ALMEREYDA

RÉDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2e). — Téléph. CENTRAL 80-62

Abonnements : Paris 20 fr.; Départements 24 fr.; Étranger 32 fr.

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

LES ORIGINES allemandes de l'antisémitisme

— On est toujours le « Boche » de quelqu'un.

C'est par cet axiome que le commandant d'armes de X... répondit à un jeune camelot du Roy, qui, échauffé par la lecture de Daudet, venait lui dénoncer comme Wurtembergeoise, une jeune fille trop peu attentive à ses charmes.

Traiter de « boche » une personne ou une idée, c'est, dans un certain monde où l'esprit n'est pas monnaie courante, le moyen sûr de la perdre.

Quand on veut noyer son chien, disait-on jadis, on affirme qu'il est malade.

Pour perdre votre ennemi, assurez qu'il est Allemand : c'est la formule nouvelle.

« Boche », pour le professeur Bebibobre, le consciencieux érudit dont il plagia les livres afin de pouvoir toucher un prix de l'Académie des Sciences Morales.

« Boche », pour le professeur Bebibobu, de Saint-Paul-Mes-Pieds la maîtresse que, sur le point d'épouser les rentes d'une matrone fortunée, il veut lâcher sans lui donner l'indemnité d'usage.

« Boche » pour l'ingénieur Mabou l'obscur chercheur dont il vola l'invention...

Ne traitez pas tous ces gens-là de malhonnêtes gens ou de diffamateurs. Ils vous répondraient qu'ils sont des nationalistes.

Or, ces nationalistes qui voient l'Allemagne partout, ces nationalistes qui appellent « boches » les gens qui se font tuer pour la France et qui baptisent « doctrine allemande » le socialisme de Fourier, de Saint-Simon et de Proudhon, ces nationalistes ne s'aperçoivent pas que c'est d'Allemagne que viennent les trois ou quatre idées rudimentaires qui constituent toute leur philosophie politique.

Ils veulent chasser de partout tout ce qui est allemand. Ils devraient alors faire le vide dans leur pauvre cervelle.

Qu'y a-t-il dans la tête d'un nationaliste ? Peu de chose : la haine des Juifs, le respect du clergé, le culte de l'autorité. Or cherchez l'origine de l'antisemitisme ; voyez où s'est développé le cléricalisme politique ; demandez aux monarchistes de qui ils tiennent leur amour du pouvoir fort.

Toutes ces sottises ne sont pas, comme vous pourriez le croire, venues du centre de l'Afrique où elles formaient l'aliment intellectuel des anthropophages noirs.

Ces sottises viennent d'Allemagne, de ce pays qui, semblable en cela à tous les autres, produit le meilleur et le pire.

Ces sottises pourraient porter l'estampille « Made in Germany ».

Antisémitisme, cléricalisme, néo-monarchisme, autant d'importations allemandes.

⁂

Examinons les origines de l'antisémitisme : ce sera notre *pensum* d'aujourd'hui pour nos péchés d'hier, péchés contre les traditions de notre peuple et l'esprit de notre démocratie, péchés que nous avons commis le jour où nous avons voulu exterminer les Allemands un à un, afin qu'il reste de la race de Gœthe tout juste le souvenir.

L'antisémitisme n'est pas sorti tout armé du cerveau d'Edouard Drumont, par un phénomène de génération spontanée.

L'antisémitisme, sous la forme sous laquelle on a craint un instant qu'il se développe chez nous pour la honte de notre pays et de notre peuple, l'antisémitisme ethnologique et politique vient d'Allemagne.

Il y a partout et depuis bien longtemps des gens qui n'aiment pas les Juifs. Mais c'est en Allemagne que s'est formée et développée l'idée de baser cette haine sur de prétendues considérations de race, et de baser sur elle une politique.

Les pratiques de l'antisémitisme sont empruntées aux animaux les plus sauvages ; mais sa théorie est empruntée aux Allemands.

La théorie des races qui fut développée en France par Gobineau, et dont Renan tira quelques boutades pieusement recueillies par ses lourds disciples, les réactionnaires à prétentions intellectuelles, cette théorie des races qui est la source de l'antisémitisme fut élaborée en Allemagne sous l'influence des doctrines hégéliennes.

La mode était alors — vers 1848 — au nationalisme. Tout devait être national. Des peuples réclamaient leur autonomie et leur indépendance au nom du principe des nationalités. Et alors, comme maintenant, qui disait national, disait exclusif. Une nation, c'était, pour les gens de cette époque, un ensemble d'individus de même race parlant la même langue. Or, le Juif n'est pas un Aryen. Il n'est pas de la race des peuples d'Occident. Il doit être exclu de chacune de ces nations. Bernand Lazare dans son beau livre, un peu dur pour les Juifs, sur l'Antisémitisme, a excellemment mis en lumière ces lointaines et obscures origines, non point de la haine des Juifs, mais de l'antisémitisme ethnologique et politique, celui qu'exploita M. Edouard Drumont pour édifier sa fortune et celui sur lequel M. Maurras, encore qu'il s'en défende compte pour édifier la monarchie.

Or, M. Maurras n'était encore qu'un jouvenceau qui écrivait pour des princesses à l'*assent* des poèmes badins dans le patois des Bouches-du-Rhône et M. Edouard Drumont n'avait point encore abandonné la police pour le reportage, en attendant d'abandonner le reportage pour la diffamation, que déjà un Allemand authentique, W. Marr, systématisait en une brochure ces vues et ces considérations que les antisémites français, par la suite, pour ne pas avoir à avouer l'impureté de leurs sources, attribuèrent impudemment à Poussenel ou à Capefigue, qui jamais n'abordèrent l'antisémitisme par ce côté-là.

Lisez le pamphlet de Mars, remplacez le mot Allemagne par le mot France et vous aurez tout Drumont et la moitié de Maurras.

La brochure de Marr s'intitulait : *Der sieg das Judenthum uber das Germanthum* (la victoire du judaïsme sur le germanisme) et M. Bourdeau qui s'intéresse aux productions les plus insignifiantes, à condition qu'elles soient étrangères, lui consacra une étude dans le *Journal des Débats*. Bernard Lagare l'analyse brièvement dans son *Antisémitisme*.

Les idées de Marr furent ensuite reprises, développées, enrichies, par un grand nombre d'écrivains allemands ou autrichiens : von Treitschke (*Un mot sur l'antisémitisme*) ; Eugène Duhring ; Adolf Wagner ; von Schoenerer ; Pattai, et, beaucoup plus tard, par M. Edouard Drumont.

Si nous avons administré aux nationalistes cette démonstration quelque peu pédantesque, ce n'est pas que nous considérions que l'antisémitisme doit être réprouvé parce qu'allemand.

Parmi les productions de l'Allemagne, il en est de belles, il en est d'élevées, il en est d'utiles.

Mais les nationalistes qui font profession de repousser avec horreur tout ce qui vient d'Allemagne ont fait justement une exception en faveur de celui des produits de l'Allemagne qui est le plus laid, le plus bas et le plus funeste.

Georges CLAIRET

Informations

Une prise d'armes a eu lieu ce matin dans la cour d'honneur des Invalides.

Le général Cousin a remis des croix de la Légion d'honneur et la Médaille militaire à des officiers et soldats qui se sont distingués sur le champ de bataille.

Petites Nouvelles

Les navires hollandais allant aux Indes recommencent à utiliser la route du canal de Suez. — (*Radio.*)

Conseil des ministres

Le Conseil des ministres réuni ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation militaire et diplomatique.

A BATONS ROMPUS

Quand nous en aurons fini avec la guerre militaire, nous entamerons la guerre économique. Ainsi l'ont décidé les Alliés.

Pour ma part cette perspective d'une lutte nouvelle contre les Empires Centraux me comble d'aise. Ma joie serait même sans mélange si M. Bailby n'estimait que les hostilités sur le terrain des affaires ne dureront pas plus de cinq ans. Si l'on m'avait consulté, et si, m'ayant consulté, on avait tenu compte de mon avis, on eût arrêté que cette bataille ne finirait jamais.

Sans doute le duel économique comportera, particulièrement pour la France, quelques petits inconvénients. Comme on empêchera les Austro-Allemands de faire concurrence, à coup de prix, à nos commerçants et aux commerçants alliés, nous paierons certaines choses beaucoup plus cher. Mais qu'importe, du moment que l'argent sorti de notre poche trouvera un lieu d'asile dans le gousset de nos compatriotes ou dans la bourse de nos amis ?

Il existe, si l'on envisage les phénomènes sociaux d'un point de vue désintéressé, ainsi qu'il sied à un bon Français, une étroite solidarité entre le vendeur et l'acheteur, lorsqu'ils sont les enfants d'un même pays.

L'essentiel, en effet, pour une nation, n'est point qu'il y ait une répartition aussi égale que possible de la richesse entre tous les citoyens. Il suffit que cette richesse ne franchisse point la frontière pour se fixer à l'étranger.

Un exemple rendra évidente l'exactitude de cette théorie. J'achète un verre de lampe cinquante centimes à un fabricant français ; que ces cinquante centimes restent dans mon porte-monnaie ou passent dans le sien, ils demeurent toujours en France ; notre fortune publique ne souffre aucun dommage. Que j'acquiers, au contraire, ce même objet, moyennent vingt centimes, d'un marchand allemand, il en résulte bien pour moi un bénéfice de trente centimes ; mais mon pays est appauvri des deux décimes que j'ai versés au mercanti d'outre-Rhin.

On comprendra donc pourquoi j'aurais souhaité qu'il nous fût à jamais interdit d'acheter la moindre chose aux négociants des Empires Centraux.

Aucun sacrifice ne me semble valoir qu'on s'en soucie dès lors que c'est un compatriote — et conséquemment mon pays — qui en profitent.

Une autre considération encore m'incite à regretter qu'on mène cette guerre seulement quelques années, au lieu de la poursuivre sans fin.

Les Austro-Allemands se fournissaient chez nous d'une foule d'articles de luxe : robes, chapeaux, parfumerie, objets d'art ; ils nous en prenaient chaque année pour des millions. Ils vont être serrés entre les pinces d'un cruel dilemme : ou se priver de tout cela, ou nous apporter leur bel argent, à nous leurs ennemis.

Je connais leur caractère mesquin et vindicatif ; ils préfèreront se priver.

Pourquoi n'avoir pas pris des dispositions afin que cette privation soit éternelle.

Certaines maisons y eussent perdu. Mais elles se fussent consolées en songeant que d'autres gagnaient à cette guerre.

Quand on a le cœur haut placé, on supporte facilement son malheur, pourvu qu'il fasse le bonheur du voisin.

Monsieur BADIN.

SUR LE FRONT ORIENTAL

L'armée Pflanzer en péril

Les Austro-allemands opposent à l'avance russe une résistance acharnée

Le communiqué du rand état-major russe dit que le total des prisonniers faits et des trophées pris par les armées du général Broussilof, du 4 au 17 juin, est de :

OFFICIERS	3.350
SOLDATS	169.134
CANONS	198
MITRAILLEUSES	550
LANCE-BOMBES	189
CAISSONS DO'ARTILLERIE	119
PROJECTEURS	25

Sans compter une grande quantité d'autre matériel de guerre.

Le communiqué ajoute :

« Nous faisons actuellement le total des prisonniers et des trophées pris au cours des combats du 17 au 21 juin.

L'armée du général Pflanzer se trouve dans une situation de plus en plus critique. Toute la partie de cette armée qui se dirige vers les Carpathes, poussée par les troupes du général Letchitsky, va se trouver sans communications, dans une région absolument impraticable et complètement dénuée de chemins de fer.

Malgré la résistance furieuse des Autrichiens, les Russes avancent méthodiquement au-delà de Loutsk et de Vladimir-Volynsky. Ils menacent à présent sérieusement la jonction entre les armées autrichienne et allemande sur la ligne de Lemberg à Kovel.

En Bukovine, les Russes, poursuivant les Autrichiens après la prise de Czernovitz, ont traversé la rivière Sereth.

Sur le Styr, des combats acharnés se livrent avec des résultats variables, certains villages ayant passé plusieurs fois de mains en mains.

Les Allemands, avec une obstination furieuse, ont lancé plusieurs attaques dans la région du village de Vorontchine, appuyées par un feu d'artillerie de tous calibres. Les jeunes troupes russes, par de vigoureuses contre-attaques ont réussi à les repousser sur leurs positions, faisant une quantité de prisonniers et s'emparant de 9 mitrailleuses.

Au Nord-Est du même village, sur la rivière de Stokhode, les Allemands ont attaqué en formations massives. De violents combats allant jusqu'au corps à corps se sont produits vers le village de Raymiesto. Les Allemands, incapables de résister à la poussée des troupes russes, ont cédé le terrain, abandonnant aux mains de nos alliés un nombre de prisonniers et de blessés qui n'a pu être encore précisé.

Des combats acharnés se livrent dans la région de Kisseline, et un peu plus au Sud de cette région.

Les Allemands prennent l'offensive sur le front de la Dvina. Ils ont bombardé violemment la région de la tête de pont d'Ikskull et le secteur Nord des positions de Jacobstadt.

Après un furieux bombardement des lignes russes situées au Sud de Smorgone, les Allemands ont pris l'offensive ; après avoir réussi un moment à pénétrer dans les tranchées russes, ils en ont été délogés presque aussitôt et ont été forcés de se replier sur leurs anciennes positions.

Plusieurs attaques allemandes, tentées dans cette région ont été repoussées, tantôt par l'artillerie, tantôt par l'infanterie russe, à coups de baïonnettes.

Sur le canal d'Oghinski, action réciproque de l'artillerie et rencontre d'infanterie de faible intensité.

LES RENFORTS ALLEMANDS

Copenhague, 22 juin. — On se rend compte à Berlin que les Russes tendent à mettre à profit le recul de la quatrième armée allemande au delà du Styr, en forçant le secteur situé plus au Nord.

Le centre de la bataille est toujours dans la région de Loutsk.

On espère, dans les milieux militaires, que ennemi pourra être contenu par les renforts allemands arrivés à cet endroit, mais l'inquiétude est toujours grande, en dépit de la confiance affectée.

L'EXTENSION DU FRONT RUSSE

Zurich, 22 juin. — De la *Neue Freie Presse de Vienne* :

« Le mouvement des Russes sur Baronovitchi marque une extension considérable du champ de la lutte.

Ce point se trouve à 200 kilomètres de l'aile droite du général Broussiloff, dont les opérations s'étendent jusqu'à la frontière roumaine, à 300 kilomètres plus loin.

Les Russes combattent donc à la fois contre les Allemands et les Autrichiens ; c'est le déchaînement contre les deux empires, des « vagues » panslavistes. »

L'Heure de l'Action commune

Sans être arrivée à ce que l'on pourrait appeler « le point mort », il semble probable que l'offensive russe va subir un temps d'arrêt.

C'est qu'en effet, à l'aile droite des armée du général Broussiloff, la diversion allemande, inévitable pour tous les esprits éclairés, se produit, avec des moyens d'exécution particulièrement sérieux, à la fois par la valeur du matériel et le nombre des formations engagées.

Entre Kovel et Loutsk, la bataille s'étend, et le léger recul de la 4e armée allemande ne suffit pas à justifier un optimisme excessif.

Les renforts allemands affluent, et il n'est pas certain que les Russes pourront **faire, dans ce secteur,** *la* **trouée nécessaire.**

Heureusement, le front principal de l'attaque demeure situé ailleurs, et il est presque suffisant actuellement pour les Russes de contenir la contre-offensive allemande.

Les armées russes peuvent parfaitement poursuivre des opérations distinctes. Nos alliés peuvent s'étendre en Bukovine et en Galicie, sans être contraints de modifier beaucoup la position de leur aile droite.

D'ailleurs, on peut noter que le général Broussiloff ne semble pas faire de grands efforts pour avancer son centre. Ceci n'est pas dans son programme immédiat. Il a sans doute mieux à faire, quand ce ne serait que de régler d'une façon définitive le sort de l'armée Pflanzer, qui est de plus en plus en fâcheuse posture.

Après s'être retirée en éventail jusqu'au Sereth, que certains de ses éléments avaient franchi, elle s'est séparée en deux tronçons. L'un est acculé le long de la frontière roumaine, l'autre est repoussé vers les Karpathes, dans la direction du col de Joblonica.

Pour n'être pas anéantie, voilà donc une armée à peu près hors de jeux, et ceci est un résultat.

Seulement, comme il faudra tôt ou tard que les Russes comptent d'une façon sérieuse avec le maréchal Hindenbourg, qui les

Censuré

C'est dire que les Russes auraient tout loisir de régler leurs affaires, tant avec le maréchal Hindenbourg qu'avec les armées autrichiennes qui demeurent en ligne.

Général N.

Sanglants combats autour de Vaux

Les Allemands prennent pied, au prix de gros efforts, dans quelques éléments de nos tranchées

Communiqué officiel

22 Juin — 15 heures

688e JOUR DE LA GUERRE

Sur les deux rives de la Meuse, la nuit a été marquée par une série d'attaques prononcées par l'ennemi à la suite de très violents bombardements.

Sur la rive gauche, les Allemands ont attaqué nos tranchées des pentes sud du Mort-Homme. Au cours d'un vif combat à la grenade, nos troupes ont complètement repoussé l'ennemi et conservé toutes leurs positions.

Sur la rive droite, la lutte a continué avec acharnement dans la région à louest et au sud du fort de Vaux. Hier, en fin de soirée, une puissante attaque allemande a réussi à pénétrer dans un petit bois au Sud-Est du bois Fumin. Une contre-attaque immédiate en a chassé l'ennemi. Vers minuit, une nouvelle action offensive a été dirigée sur nos positions depuis le bois Fumin jusqu'à l'Est du Chenois. Repoussé avec des pertes sanglantes au Fumin et au Chenois, l'ennemi a réussi à prendre pied dans quelques-uns de nos éléments avancés entre ces deux bois. Vers 2 heures, une attaque à la grenade contre nos positions au Nord de la cote 321 a échoué sous nos feux.

Nuit calme sur le reste du front, sauf en Champagne, où la lutte d'artillerie a été très vive, sur le front Maisons-de-Champagne-Mont-Tétu.

Une de nos escadrilles a pris en chasse un groupe d'avions ennemis venus dans l'intention de bombarder les villages de la vallée de la Meuse. Au cours de la poursuite, un de nos pilotes a abattu deux appareils allemands dont l'un est tombé en flammes au nord-est de Saint-Mihiel, et l'autre s'est écrasé sur le sol près du fort de Génicourt.

Dans la nuit du 21 au 22, notre aviation de bombardement a lancé de nombreux projectiles sur les gares et voies ferrées d'Apremont, Grandpré, Septsarges, Romagne, Brieulles, sur les bivouacs du bois de Consenvoye et les établissements militaires au Nord de Thionville.

Sur tous les fronts

Sur le front Italien

Les Autrichiens lancent, tout le long du front, des attaques d'une intensité modérée, partout maintenues par nos alliés, qui contre-attaquent, en leur infligeant d'assez lourdes pertes, et tout en s'avançant lentement sur les hauteurs.

Des détachements de chasseurs alpins se sont emparés, dans la tempête qui sévissait vers la tête du torrent de Posina, d'une forte position autrichienne au sud-ouest du mont Pruche.

Dans la région sud-ouest d'Asiago, les Autrichiens ont lancé trois attaques successives contre les positions italiennes du mont de Magna-Boschi, sans obtenir de résultats.

Les troupes italiennes continuent leur difficile avance, repoussant toutes les contre-attaques de leurs ennemis.

On ne signale aucun événement important sur le reste du front.

Des escadrilles italiennes comprenant 34 avions ont bombardé le camp d'aviation de Pergine, à la tête du val de Sugana.

A la suite de nombreux combats livrés à des appareils de chasse ennemis, les avions italiens sont rentrés à leur base après avoir abattu trois appareils ennemis.

Sur le front Britannique

A part quelques bombardements sans résultats intéressants, dans la vallée de Souchez et à Frelinghien, la journée a été relativement calme sur le front anglais.

La lutte de mines continue assez activement, dans la région de Neuville-Saint-Vaast et le saillant de Loos.

Près de la Bassée, une colonne allemande de prolonges, transportant des munitions, fut aperçue par les artilleurs anglais qui, par un tir parfaitement dirigé, touchèrent une de ces prolonges, qui fit exploser les cinq autres.

L'équivoque grecque

Les meilleures choses ne durent qu'un temps. Les plus mauvaises ne sont pas éternelles, non plus.

Le rusé Crétois Skouloudis a vidé son sac à malices ; il est au bout de son rouleau de ficelles. Il ne sait plus quelles combinaisons astucieuses trouver pour nous endormir. En vain, prêche-t-il l'Odyssée et appelle-t-il à son secours l'expérience du roi d'Itaque, lequel était presque aussi rusé que lui. Rien ne va plus. M. Skouloudis passe la main.

Il faut reconnaître que son aptitude à la tromperie était mise à une épreuve de laquelle de plus rusés que lui, s'il pouvait s'en trouver, ou même seulement s'en imaginer, ne seraient pas sortis triomphants. Il est difficile de pêcher en eau trouble dans une mer aussi pure, aussi nette que l'est la Méditerranée, depuis que les Alliés ont pris les décisions que vous connaissez.

C'est M. Zaïmis qui, dit-on, succéderait à M. Skouloudis.

M. Zaïmis qui n'en est pas à ses débuts, a réussi à se conserver un renom d'homme indépendant, renom qui fut, à vrai dire, quelque peu entamé le jour où le nouveau ministre accepta de succéder à M. Venizelos. De la carrière de M. Zaïmis, il est un acte que l'on a retenu, et que M. Zaïmis ne pourra faire oublier qu'en donnant de sérieuses preuves de loyauté : C'est M. Zaïmis qui fit officiellement savoir que la Grèce lâchait son alliée la Serbie, le jour où celle-ci fut attaquée par les Bulgares, c'est-à-dire le jour où l'alliance devait devenir agissante.

M. Zaïmis n'appartient pas au Parlement, et l'on se demande encore si, en le choisissant, le roi Constantin n'a pas voulu manifester une fois de plus en quel mépris il tient la Constitution de son royaume.

LE ROI SOUTIENT M. SKOULOUDIS

Londres, 22 juin. — On télégraphie d'Athènes au « Daily Chronicle » :

Le vif désir de la couronne est que le cabinet Skouloudis demeure aux affaires jusqu'à ce qu'ait été obtenu un règlement satisfaisant des difficultés existant entre le gouvernement et les puissances de l'Entente.

Il est probable que la Chambre s'ajournera, s'il y a lieu à reconstitution du ministère.

S'IL VENAIT AU POUVOIR, M. ZAIMIS DISSOUDRAIT LA CHAMBRE

Londres, 22 juin. — On peut considérer comme à peu près officielle la démission de M. Skouloudis.

Ainsi qu'on l'a fait pressentir, c'est M. Zaïmis qui serait appelé à prendre sa succession.

On affirme que M. Zaïmis proposerait au roi la dissolution de la Chambre et de nouvelles élections.

L'agitation commence à se faire sentir à Athènes et dans divers centres du pays.

(*Information*).

M. SKOULOUDIS EN APPELLE AUX NEUTRES

Londres, 22 juin. — Avant de se décider à l'inévitable, M. Skouloudis aurait fait appel aux neutres pour se plaindre de l'intervention des Alliés.

Le président du conseil n'aurait rencontré nulle part un encouragement.

LA NOTE EST REMISE

Athènes, 21 juin. — Les ministres de France et de Russie ont remis cet après-midi à M. Skouloudis le texte de la note commune.

UN SOUS-MARIN ALLEMAND A CARTHAGÈNE

L'« U-35 » apportait un message du Kaiser

Carthagène, 21 juin. — Aujourd'hui, à quatre heures du matin, le sous-marin allemand « U-35 » est entré dans le port. Le bâtiment, aussitôt entré, prit son mouillage à côté du vapeur allemand *Rome*, interné depuis le commencement de la guerre. Mais les autorités du port, aussitôt qu'elles furent informées de l'événement, donnèrent au sous-marin l'ordre de se placer à proximité du croiseur espagnol *Cataluna*. En même temps, les précautions les plus strictes étaient prises pour en interdire l'approche à toute embarcation.

On apprit bientôt que l' « U-35 » était commandé par le lieutenant Arnauld, qu'il portait 30 hommes d'équipage et se glorifiait d'avoir coulé à lui seul cinquante navires depuis le début de la guerre. De ces 50 navires, 47 auraient été coulés par les canons qu'il porte à l'arrière, 3 auraient été torpillés. C'est le « U-35 » qui aurait coulé *La-Provence*. Son pavillon est décoré de la Croix de Fer.

D'après les déclarations de l'équipage, le sous-marin serait venu directement de Pola à Carthagène. Il semble que son arrivée ait été attendue et préparée par les commandants des navires allemands internés. Depuis quelques jours, en effet, on avait pu observer que le *Rome* hissait, la nuit, des feux rouges dans sa mâture. Il n'est pas douteux qu'il correspondait, par ce moyen avec le sous-marin.

Le lieutenant de marine espagnol, Domingo Caravaca, fut le premier qui rendit visite au sous-marin. Le commandant allemand lui déclara qu'il était chargé d'une mission officielle. Bientôt après, le bruit circulait que cette mission consistait à faire transmettre par les autorités maritimes une lettre autographe du Kaiser au roi Alphonse.

Les officiers allemands manifestèrent, d'ailleurs, à l'égard des autorités espagnoles une complaisance très empressée. Ils déclarèrent qu'ils se feraient un plaisir de laisser visiter leur bâtiment par tous les officiers de la Marine Royale ; ils accueillirent, en effet, avec empressement tous ceux qui se présentèrent.

Entre temps, l' « U-35 », autorisé par les autorités du port, débarquait 35 boîtes contenant, dit-on, des médicaments destinés aux réfugiés allemands.

Le gouvernement de Madrid a été avisé de la présence du bâtiment.

LES NAVIRES ALLIES GUETTENT LE DEPART DU SOUS-MARIN

Carthagène, 22 juin. — Le secrétaire de l'ambassade d'Allemagne et l'attaché naval sont arrivés par train spécial, à onze heures, et se sont rendus à bord du sous-marin « U-35 ». Le commandant leur a remis les documents dont il était chargé ; il se confirme que la transmission d'une lettre du Kaiser au roi Alphonse serait le prétexte de la visite inattendue du sous-marin.

Pendant tout le temps de la présence à bord des officiels allemands la population de la ville, massée sur le quai, attendait anxieusement leur sortie.

Depuis hier, des torpilleurs français et anglais croisent au large, à la limite des eaux juridictionnelles. Leurs réflecteurs ont fouillé la mer toute la nuit. On croit que le croiseur *Cataluna* et un torpilleur espagnol escorteront le sous-marin tant qu'il sera dans les eaux territoriales.

L' « U-35 » A PU QUITTER LES EAUX ESPAGNOLES

Carthagène, 22 juin. — A 3 h. 15, le sous-marin allemand « U-35 » est sorti du port, se dirigeant vers le large. Tout l'équipage était sur le pont. Bientôt après, les panneaux se fermaient, et le bâtiment disparaissait.

Il semble avoir sans encombre franchi le barrage des navires ennemis qui guettaient sa sortie.

L'ETONNEMENT A MADRID

Madrid, 21 juin. — Aussitôt connue à Madrid la nouvelle de l'arrivée d'un sous-marin allemand à Carthagène, le Conseil des ministres s'est réuni pour délibérer sur l'incident. Le ministre de la marine a donné lecture des dépêches officielles relatant les dispositions prises par les autorités locales. Le conseil a décidé de s'en tenir aux règles du droit international concernant la situation. Quelques juristes observent que la présence de l'U. 35 ne semble pas être conforme à ces règles.

L'ACCUEIL DES CARTHAGINOIS

Madrid, 22 juin. — Suivant des dépêches privées, l'équipage du sous-marin allemand U. 35 aurait été l'objet de manifestations sympathiques de la part de la population de Carthagène.

Ces informations sont officiellement démenties. On affirme que la population a au contraire montré une grande réserve et a assisté au défilé des marins allemands dans les rues avec une curiosité bien compréhensible, mais sans manifester ses sentiments. — (*Radio*).

AUX HALLES

Les arrivages comportent 30.800 kilos de volaille et 68.000 kilos de marée.

Il a été effectué environ 500 ventes au détail.

Il a été resserré 250 kilos de volaille et 7.000 kilos de poisson.

Bourse de Paris

DU JEUDI 22 JUIN 1916

La tendance du Marché est faible, le conflit mexico-américain semble désormais inévitable et détermine des réalisations dans les groupes de valeurs intéressées.

Les industrielles russes perdent de légères fractions ; tassement général des valeurs de cuivre ; les diamantifères font preuve de fermeté.

Fonds d'Etat : Français 3 0/0, 62.25 ; 5 0/0, 88.80. — Russe consol. 72.50.

Actions diverses : Banque de France, 4.990. — Saragosse, 446. — Suez, 4.480. — Métro, 449. — Thomson, 670. — Caoutchoucs, 101.50. — Malacca, 123.50. — Toula, 1.079. — Maltzoff, 585. — Hartmann, 418.

Valeurs minières : **Naphte**, 359. — Bakou, 1.337. — Spies, 22.25. — Lianosoff, 304. — Rio, 1.705. — Cape Copper, 115. — Spassky, 59.50. — Tanganyika, 77.50. — China, 304. — Utah, 467. — Rand Mines, 106. — Modderfontein B, 189. — Chartered, 19.25. — De Beers ord., 314.50. — Jagersfontein, 91.

Aux Écoutes

Un ministre républicain.

M. Clementel

A l'occasion de la Conférence économique on vous présentait ici même M. Hughes, le ministre socialiste d'Australie, dont l'expérience et le talent s'affirmèrent dans ces débats complexes et passionnés. Il y a un autre ministre dont l'action, dans cette conférence, fut prépondérante. Ce n'est ni un Anglais, ni un self made man. *C'est tout bonnement un bourgeois français : c'est M. Clementel, ministre du Commerce du cabinet Briand.*

M. Clementel eut à présider les séances de la Conférence économique des Alliés, et ce n'était pas une tâche facile. Il s'en acquitta mieux qu'à la satisfaction de tous : il émerveilla chacun par son tact et son autorité ; et c'est à ces rares qualités que l'on doit, pour une bonne part, l'unanimité avec laquelle les résolutions définitives furent toutes adoptées. Je ne sais si vous appréciez à sa valeur cette unanimité. Représentez-vous qu'il y avait à cette conférence des hommes de tempéraments fort contraires, et qui, tous, avaient été choisis en raison de leur compétence technique, de leurs aptitudes oratoires et de leur entraînement à la controverse pour défendre et faire respecter, et faire triompher des doctrines qui s'opposaient et des intérêts qui se conciliaient malaisément. Les heureux dons de M. Clementel ajoutèrent à la force de conciliation que représentait le commun désir de triompher de l'ennemi commun.

Le tact et le doigté de notre ministre, son autorité persuasive et ferme, sa distinction aimable ,réussirent à maintenir mieux que l'ordre : la plus franche cordialité entre ces hommes si différents, investis de mandats si contradictoires.

Le rôle de M. Clementel ne consista pas uniquement en cette difficile présidence. Ministre de la République, M. Clementel avait, en même temps qu'à assurer le bon ordre des débats, à sauvegarder les intérêts de notre pays et à faire respecter les principes de notre démocratie. Il y réussit avec un égal bonheur.

Plusieurs de ses suggestions furent accueillies par tous, et c'est à lui que l'on doit quelques-unes des résolutions par lesquelles s'affirme l'utilité de cette Conférence.

Et ainsi M. Clementel montra que la France républicaine possède des hommes de savoir et d'action, dignes et capables de rivaliser, pour le bien commun avec les fonctionnaires les plus éminents de l'administration russe, si riche en précieuses traditions, avec les fins diplomates du pays de Machiavel, avec les audacieux représentants de ces jeunes colonies britanniques où la civilisation est libre de toutes les entraves du passé, avec les politiques anglais, qui bénéficient de la longue expérience qu'a faite de la vie publique la Mère des Parlements.

La guerre est économique presque autant que militaire et diplomatique. Le stratège qui est chargé de diriger les opérations dans ce domaine mérite d'inspirer confiance au pays : il conduira à la victoire l'armée de nos commerçants et de nos industriels.

HERMES.

~~~~

Soyons bons pour les enfants.

Le long de la rue de Maubeuge, il avance péniblement.

Ses joues fraîches et pâles, que ne parvient pas à rosir l'effort dont halète sa poitrine d'enfant anémié, se mouillent d'une sueur abondante. Ses petites jambes nerveuses appuient vainement de toute leur vigueur défaillante sur les pédales du lourd triporteur qui grince et ferraille.

Enfin, à bout de forces, il s'arrête, descend de sa selle et, devant son impuissance éclate doucement en sanglots.

Qu'y-a-t-il ? On le regarde ; la foule s'amasse, s'enquiert.

A travers ses larmes, le gosse explique : son patron, qui demeure à la Madeleine, l'a envoyé porter un objet au fond de la Villette. C'est si loin, et puis ça monte dur. Il n'en peut plus, quoi !

On discute autour de lui, on s'indigne ; il n'a pas quatorze ans, il semble peu robuste, on pèse son fardeau qu'un homme ne peut même soulever. On lui conseille de retourner chercher du renfort, mais l'enfant n'ose pas ; il craint d'être remercié et il pleure tristement.

Que font donc les inspecteurs chargés de faire respecter les lois sur la protection de l'enfance ?

~~~~

La *Vie Parisienne* rapporte qu'un avocat que ses triomphes en Cour d'assises ont rendu célèbre, occupe ses loisirs de guerre à « conférencer ». Il parle à toutes les fêtes de charité données pour les blessés, les prisonniers, les mutilés, les réfugiés, les orphelins...

Cela n'a pas été sans émouvoir certain de ses plus illustres confrères, qui, ces jours derniers, dans les couloirs du Palais, l'a malicieusement surnommé « *le Bavard de la Charité* ». Le mot est drôle : il ne saurait réussir à être méchant.

Mais ce mot n'est que du *réchauffé* — pour employer une expression courante. Il fut fait depuis longtemps pour désigner cet académicien précédemment surnommé « Le littérateur du territoire ». Demandez plutôt à M. Maurice Barrès !

~~~~

On danse toujours paraît-il à Vienne. On y valse. La ville a gardé son aspect de gaîté légère et les théâtres sont pleins. Tout au moins le raconte-t-on. Ce qu'il en est au juste, nous l'ignorons. Il peut se faire que Vienne ne soit pas funèbre mais qui dit que sous cet aspect extérieur, ne se cache pas la tristesse des deuils.

A voir Paris aussi pour qui débarque du front, on pourrait taxer le peuple parisien d'inconscience. Chez nous, cela s'appelle du courage, de la constance. Pourquoi cela s'appellerait-il chez nos adversaire de l'insouciance et de la frivolité ?

~~~~

Autour des gares, maintenant que les soldats permissionnaires ont le droit de s'asseoir aux terrasses, certains débitants font des affaires d'or. Cela devrait leur permettre quelque discrétion. Ils se livrent à une véritable retape du client.

Ce matin, devant la gare de l'Est, un soldat, appréhendé par un bras, se dégagea avec peine et en colère s'écria :

— Ah ! ben non, c'est pas à faire. Dans le temps on ne pouvait rien prendre et maintenant ils veulent nous faire consommer de force. Non, j'avale pas ça.

Et il s'en fut, point satisfait des civils.

~~~~

Il paraît que le Luxembourg est ouvert !

Le musée du Luxembourg est ouvert, nous avait-il été affirmé en haut lieu. Nous sommes allés au Luxembourg.

C'était dimanche. Quelques groupes circulaient entre les marbres laiteux. Nous dépassâmes la galerie de sculpture : les « Rodin » s'offrirent à nos yeux émerveillés.

Deux portes à franchir encore ; deux petites pièces à traverser et nous nous heurtons à un grand monsieur haut en couleurs qui nous barre le passage en souriant.

Comme ce gêneur n'est qu'en toile peinte, nous écartons la peluche sombre où il s'appuie, avec l'espoir de découvrir au-delà le paradis des merveilles connues.

Hélas ! nous tombons dans un panneau de bois aussi opaque que rébarbatif.

Tiens, tiens, constatons-nous, le musée est sensiblement réduit. Qu'a-t-on pu faire des neuf autres salles escamotées ?

D'ailleurs, notre surprise s'accroît. Les salles rendues à nos vœux ne contiennent plus rien ou presque des œuvres de naguère. L'*Ecole Britannique*, nous explique une pancarte, les a remplacées, avec MM. d'Annunzio et Verhaeren en supplément.

Mais les Bastien-Lepage, les Fantin-Latour, les Lefebvre, tout le Luxembourg enfin ? Sont-ils à Toulouse, eux aussi ?

~~~~

Voici le texte de la rédaction qui fut donnée en Saône-et-Loire aux garçons qui devaient passer le certificat d'études.

« Citez quelques-unes des atrocités allemandes commises dans la guerre actuelle.

« Supposez que vous êtes soldat et que vous pénétrez en Allemagne avec nos troupes. Que feriez-vous ? Pourquoi ? »

C'est un sujet, certainement. Nous nous permettons de trouver qu'il pourrait en être de mieux appropriés à l'âge des enfants. Parmi les atrocités de la guerre, il en est certaines que nous ne voyons pas fort bien décrites par eux...

~~~~

La vérité chemine lentement, mais elle avance peu à peu.

Notre confrère M. Louis Vauxcelles, l'un des contempteurs et détracteurs du cubisme, écrit :

Et d'abord, malgré l'ardeur de nos discussions d'antan, écartons l'injuste accusation que les gens de mauvaise foi ont lancée à ces prétendus novateurs. On les prétend « boches ». Ils ne le sont pas. Le cubisme, tenu sur les fonts baptismaux il y a quelque dix ans, par un romancier humoriste qui a fait son devoir au front, a été inventé par Pablo Picasso, Catalan, vivant en France, et qui s'inspira d'abord de Greco et de Lautrec. Jacques Nayral, un de ceux qui rompirent le plus de lances pour la « deffence et illustration de la peinture pure », a été tué à l'ennemi. Bracque, demeuré seul officier vivant de sa compagnie, fut blessé gravement en chargeant à la tête de sa section. Les cubistes sont donc Français et bons Français.

Au demeurant, le cubisme pourrait être d'origine allemande : ses œuvres n'en seraient ni moins ni plus belles.

~~~~

Divers journaux signalent de nouveau l'étrange histoire de la guerre que racontent les publications de la maison Benziger, d'Einsiedeln en Suisse.

« Trois des plus grandes puissances d'Europe s'unirent pour déclarer la guerre à l'Allemagne et à l'Autriche : l'immense Russie, l'Angleterre dominatrice des océans, et la vieille ennemie héréditaire, la France... »

On apprend ainsi que le 5 août 1914, la Belgique déclara la guerre à l'Allemagne, etc...

Nous avons signalé, il y a bien longtemps, les fantaisies de ces Loriquet suisses.

Si nous y revenons, c'est pour rappeler à nos confrères, que ces publications sont rédigées par des moines, des Révérends Pères Bénédictins, — la congrégation du nationaliste intégral Dom Besse.

~~~~

Le « décalage » à Marseille.

L'avance de l'heure fut, à Marseille, une opération fort émouvante. C'est le directeur de l'Observatoire — prononcez : « Osservatoire » — qui, de ses mains scientifiques, se chargea de déplacer les aiguilles. Une foule de noctambules le contemplait, et quand il eut terminé, le soupir de soulagement que chacun poussa fut suivi d'une immense clameur :

— Méfiez-vous ! Couchez-vous !

Mais, le matin, on constata qu'une pendule restait retardataire, une seule : celle de la Préfecture qui persistait à marquer 4 h. 25 à 5 h. 30. Ce n'est qu'entre 6 et 7 heures que la pendule officielle se conforma à la loi.

Un autre incident marqua cette date mémorable : un employé d'une ponctualité légendaire, arrivant à son travail avec un retard formidable, déclara :

— J'étais tellement ému qu'au lieu d'avancer ma montre, je l'ai retardée !

On lui pardonna, — pour cette fois.

~~~~

Boulevard de Clichy, à la terrasse d'une brasserie, deux consommateurs gais et peut-être même légèrement ivres, interpellent assez grossièrement les passants.

Mais ils ont affaire à des gens qui voient leur état et qui ont le bon esprit de ne pas répliquer.

Enfin, près d'eux, vient s'asseoir un blessé, amputé de la jambe droite, médaillé militaire.

Aussitôt qu'il aperçoit le mutilé, l'un des deux turbulents consommateurs, se prend à rire et à chanter le refrain de cette scie de caf' conc' :

Il avait une jambe en bois...

Il est parfois bon de rappeler aux Parisiens que les Boches sont à Noyon, et qu'ils doivent c'est la morale des choses, le respect à ceux qui ont payé leur dette à la Patrie.

~~~~

Avec la période estivale revient aussi celle des examens.

Chaque année, à pareille époque, on peut voir dans les journaux des critiques sur tel ou tel sujet imposé par les académies départementales aux malheureux candidats.

Dans un arrondissement de Paris, jeudi dernier, avaient lieu les épreuves du certificat d'études primaires, le modeste diplôme que chaque élève de l'école primaire tient à obtenir.

Veut-on savoir quel sujet fut donné aux *aspirantes* en Composition française ?

« Dites ce que vous savez du poids de l'air. »

On peut croire que ce sujet a été fort mal traité par des jeunes filles de douze ans !

~~~~

Littérature.

Oui, l'aloyau est hors de prix, oui, le gigot est à prix d'or et l'on n'aborde le faux-filet (il vaut mieux ne pas parler du vrai), qu'avec de multiples précautions bien sonnantes et bien trébuchantes ; mais ce n'est qu'un tout petit malheur et nous avons en regard une grosse compensation.

Cependant que tout augmente, du moins la littérature baisse.

Je ne risque aucune allusion sur la déchéance de son niveau spirituel — si tant est qu'un niveau, puisse être spirituel — je ne parle que de son prix.

Jugez-en d'après cette annonce dont un quotidien me fournit la primeur.

ZIGOMAR par *Léon Sazie*
1 fr. 50 le volume complet
contenant 2 millions 500.000 lettres

Et pas 2.499.999 non ! ni 2.500.001. Ici, c'est pesé, mieux que chez le boucher, les os et le papier à part.

Avis aux calculateurs. A combien cela met-il la lettre ? Mais, au fait, ne pouvons-nous pas nous procurer chaque jour pour un sou 200 lignes de Daudet et 600 de Maurras à 36 lettres l'une, sans compter le menu fretin des sous-scribes royaux.

Et c'est autrement rigolo et fantaisiste que *Zigomar*.

~~~~

Poste restante

~~ Le Comité national d'action pour la réparation intégrale des dommages causés par la guerre siégeant à l'hôtel de la Société des Ingénieurs civils de France, 19, rue Blanche, se réunira vendredi prochain, à 2 h. 1/2, en conseil-directeur, commissions juridiques et techniques, pour statuer sur le projet de loi des dommages de guerre adopté par la commission de la Chambre des députés.

Nous rappelons que demain vendredi, à 4 h., aura lieu 15, avenue des Champs-Elysées, hôtel Jamarin, ancien hôtel du duc de Morny, la conférence de M. Edouard Franchetti, qui traitera de « l'art du mobilier français au XVIIIe siècle, au milieu même des remarquables objets de l'époque qui y sont réunis.

— M. Jean Richepin, dans un lyrisme éperdu, nous fait entrevoir un triptyque dont le premier volet est l'espoir du pangermanisme, le second la défaite allemande, et le troisième !... « O noble Flandre, tout entière debout, tu seras la première à le rugir par la glorieuse gueule de ton lion ressuscité ». Ce morceau de triptyque rugi ! ! par la gueule d'un lion, ça pour une image c'est une image.

~~ Huit fauteuils sont à prendre sous la Coupole. Ceux de MM. Claretie, Henry Roujon, Jules Lemaître, le comte de Mun, Alfred Mézières, Paul Hervieu, Francis Charmes et celui d'Emile Faguet, dernier en date. L'Académie attendra la fin de la guerre pour procéder à de nouvelles élections. Espérons que la guerre terminera avant que tous les fauteuils ne soient vides. Envisage-t-on une pareille calamité. Déjà, en mettant à part quatre immortels : MM. Lyautey, Capus, Henri Bergson, de la Gorce, qui n'étant point officiellement reçus n'ont pas voix au chapitre, le nombre des votants est réduit à 28.

Nécrologie

Nous apprenons la mort glorieuse au champ d'honneur du sous-lieutenant Georges Fabre.

Agé de 40 ans, G. Fabre, soldat territorial, avait gagné ses galons sur les champs de bataille et fut blessé pour la première fois au Grand-Couronné de Nancy.

Sur sa demande, il avait été versé dans un régiment mixte de zouaves et de tirailleurs, et c'est à la cote 304 qu'il vient de tomber glorieusement en chargeant à la tête de ses hommes.

Proposé pour une citation à l'ordre de l'armée, G. Fabre était de plus un fervent républicain, « trésorier de la *Drôme socialiste* ».

La Maison Fraternelle

Nous avons publié, dernièrement, la lettre attendrie d'un brave poilu originaire des régions envahies qui disait sa reconnaissance aux « Parrains de Reuilly ».

Elle nous exprimait la beauté de l'œuvre en des termes enthousiastes ; de nombreux lecteurs nous ont écrit à ce sujet ; nous nous sommes alors livrés à une enquête discrète sur cette œuvre humanitaire.

Elle est, tout simplement, admirable.

Et, comme notre vaillant correspondant, nous n'avons pas assez de louanges à son adresse.

Nous sommes heureux de la popularité qu'elle a déjà obtenue, et des concours (trop rares, cependant, encore !) qui viennent à elle, car elle a droit de cité parmi les grandes œuvres qui ont été créées par l'amour des hommes — pour les hommes.

Il n'en est pas de plus belle, de plus intéressante, et ce qui la distingue, c'est que son action est immédiate, c'est qu'elle contribue directement à réconforter nos braves, à soutenir leur vaillance, à hâter leur victoire certaine.

Elle a le cœur d'une mère, elle est faite de bonté, et, dans cette rafale qui emporte tant de destinées, elle a une voix si douce qui (parmi tous ces râles, parmi cette angoisse de nos âmes désemparées, parmi ce martyre de nos consciences déchirées) est un souffle suave dont nous nous sentons ennoblis.

Pensez que notre frère le Poilu-du-Nord est là-bas, enfoui dans la tranchée glorieuse, et plus enfoui encore dans ses rêveries lamentables, où, comme a chanté divinement Shelley : « *Des larmes coulent que son cœur seul aperçoit.* »

Oh ! ce n'est pas pendant « *qu'on y en met un coup* », qu'il est bien triste, notre frère le Poilu !

Car, à ce moment sacré, la griserie héroïque l'étourdit, — et il se sent fouetté par les ailes de la Victoire.

Mais c'est au repos !

Au repos, c'est l'affreuse détente, c'est la perception du vide autour de soi, c'est l'impression douloureuse du découragement possible, parce qu'il se sent si seul, si seul, que la Solitude fait un effort pour lui briser son espérance. Il pense au foyer dont la pierre sainte est descellée, momentanément, par l'envahisseur, il pense à la femme, il pense aux petits...

C'est alors que « les Parrains de Reuilly » interviennent.

Et leur effort nous a vivement émus.

Oh ! ils n'ont pas la prétention de remplacer la famille bien-aimée que notre frère le Poilu retrouvera bientôt ! Mais ils lui ouvrent leurs bras fraternels, ils lui ouvrent leur maison fraternelle, ils lui ouvrent leur âme fraternelle.

Et le solitaire, charmé des dons qu'il reçoit, charmé des paroles qu'il entend, doit croire sentir, à travers cette bonté de soldats comme lui, se poser sur son front le baiser des siens.

Le voilà réconforté. Il rebondit plus beau, plus grand, plus fort, dans la splendeur d'un idéal qui sera la réalité de demain.

Et les « Parrains de Reuilly », à la tendresse généreuse, auront, eux aussi, bien mérité de la Victoire.

N. C.

ADMINISTRATEURS RÉPUBLICAINS

Un Préfet qui vend du mouton

C'est M. Schrameck, préfet des Bouches-du-Rhône, qui fournit aux Marseillais de la viande à bon marché

Marseille, 21 juin 1916. — (*Correspondance particulière du « Bonnet Rouge ».* — Nous ne sommes pas jaloux de la gloire de Lyon, nous autres Marseillais. Notre ville est la seconde de France, mais nous n'en tirons pas orgueil. Nous sommes pourtant quelques-uns qui avons été désagréablement surpris lorsque nous avons vu le *Bonnet Rouge*, — ce journal dont le titre franc et coloré, et les articles si vivants et si pittoresques sont si conformes aux goûts et au tempérament des démocrates et des socialistes de Provence, — signaler Lyon comme la « ville modèle », la ville qui aurait pris, pour remédier aux maux que charrie avec elle cette guerre exécrable, les initiatives les meilleures.

Certes, ce que la municipalité radicale et socialiste de Lyon a fait est, à tous égards, admirable. Mais vous pécheriez gravement « par omission », comme dit le catéchisme de l'Eglise romaine, si vous vous contentiez d'exposer l'œuvre exemplaire de M. Edouard Herriot, de ses collègues du conseil municipal de Lyon et de leurs collaborateurs. Vous laisseriez ainsi entendre que Lyon est la seule ville où l'on ait eu vraiment le souci de vaincre la guerre, en supprimant ses effets désastreux.

Il ne faudrait pas croire que tandis que la municipalité lyonnaise instituait œuvres sur œuvres, fondait des ouvroirs après des hôpitaux, des cuisines populaires après des ouvroirs, à Marseille on se contentait de regarder défiler sous le soleil triomphant de la Cannebière les troupes que nous envoyaient les Indes ou la Russie, le Tonkin ou le Maroc.

UN ADMINISTRATEUR DEVOUE

A Marseille, aussi, on a lutté contre la guerre, contre ses funestes conséquences et en particulier contre la cherté croissante des vivres. Et ce que l'on a fait ici peut soutenir la comparaison avec ce qui a été fait à Lyon et être proposé comme exemple à toutes villes de France qui souffrent de fléau.

Nous devons reconnaître loyalement que ce que l'on a fait de bien, ici, à Marseille, ce n'est pas, comme à Lyon, au maire que nous le devons. Le *Bonnet Rouge*, je le sais, respecte scrupuleusement le pacte d'union sacrée, que ses adversaires savent si bien oublier quand ils croient opportun ou habile de vous couvrir de basses injures, vous et vos amis politiques, les grands démocrates dont l'expérience et le talent désintéressé sont l'espoir suprême de la République. Le respect de l'Union Sacrée qui est votre loi m'empêche de parler plus longuement du maire de Marseille. Qu'il me suffise de vous dire que si Marseille peut, autant que Lyon, prétendre à être citée comme ville modèle, notre maire n'y est pour rien.

Ce qui a été fait à Lyon par le maire, M. Herriot, fut, à Marseille, l'œuvre du préfet, M. Schrameck.

C'est à ce fonctionnaire républicain que la laborieuse population de notre ville doit, notamment, de ne plus être à la merci de spéculateurs sans vergogne et de pouvoir se nourrir presque à bon marché.

Pour combattre la cherté des vivres, pour permettre aux Marseillais peu fortunés, aux petits commerçants, aux petits employés, aux ouvriers, de s'offrir parfois un plat de viande malgré l'exiguité de leurs ressources pécuniaires, le fonctionnaire distingué qu'est le préfet des Bouches-du-Rhône n'a pas hésité à devenir marchand de moutons !

C'est un bel exemple qu'a donné M. Schrameck et c'est en même temps une anecdote savoureuse. Je veux vous conter cette histoire.

VINGT MILLE MOUTONS PAR MOIS

La viande, à Marseille comme partout, devenait « hors de prix », ainsi que disent les ménagères de tous les pays de France. On pouvait la remplacer, certes, par du poisson, de temps en temps. Le poisson ne manque pas à Marseille. Il y est frais ; il y est beau ; il y est varié et pour le moment il n'y est pas trop cher. Mais, tout de même, un homme, une famille, ne peuvent pas, même à Marseille, se nourrir exclusivement de poisson. Toujours du poisson, du poisson à tous les repas, rien que du poisson, c'est monotone et, à ce qu'on dit, ce n'est pas extrêmement sain.

Le problème de la viande finit donc par se poser à Marseille comme partout ailleurs. Et ce n'est pas une petite affaire que de ravitailler en viande une ville de plus de quatre cent mille habitants.

Un comité de la vie chère fut constitué dans la ville et il obtint du gouvernement de la République une première satisfaction : l'autorisation de faire venir chaque mois vingt mille moutons d'Algérie, soit, mensuellement, un mouton pour vingt habitants. Ces vingt mille moutons d'Algérie devaient être répartis, au prix de revient, entre toutes les boucheries indistinctement, boucheries commerciales, boucheries coopératives, etc.

L'achat des moutons se fit dans les meilleures conditions que l'on pouvait souhaiter.

Pas d'intermédiaires coûteux et parasitaires : les moutons sont achetés directement en Algérie.

De même le transport : les compagnies de navigation ont fait au département des Bouches-du-Rhône pour le transport de ses moutons les mêmes prix très sérieusement réduits qu'elle fait à l'Etat, pour le transport des marchandises ou animaux destinés au ravitaillement de l'armée.

Résultat : on achetait du bétail à un franc le kilo, en Algérie ; arrivé à Marseille, il ne coûtait que trois sous de plus, tout étant payé : transport, assurances, frais d'embarquement et de débarquement.

De nombreux Marseillais s'en allèrent recevoir sur le port les moutons qui leur arrivaient d'Afrique et dont ils comptaient s'offrir à bon compte les gigots et les côtelettes.

Les deux premiers milliers de moutons arrivèrent magnifiques et chargés de promesses. Il n'en manquait pas un et le préfet le constata sans dissimuler la satisfaction qu'il en éprouvait. Le sort avait favorisé l'entreprise audacieuse de M. Schrameck.

C'était un premier résultat.

Le département, en la personne de son administrateur, M. le préfet Schrameck, tenait les moutons.

Mais ces moutons, il fallait les transformer en gigots, côtelettes et autres pièces de viande susceptibles d'être mises au feu, rôties ou bouillies.

VINGT-TROIS SOUS LE KILO

Et là, un danger se présentait, plus redoutable que la maladie qui eut pu décimer le troupeau, ou la mer qui eut pu engloutir les deux mille bêtes ; le danger, c'était la spéculation, cette éternelle ennemie des braves gens, qui veulent se nourrir à bon compte, et des administrateurs consciencieux qui tâchent de procurer aux braves gens cette honnête satisfaction. Il était à craindre que des bouchers et des négociants en bestiaux, ayant associé leur scélératesse, fissent hausser le prix de ces moutons.

Or, M. Schrameck tenait à vendre ses moutons au prix coûtant : vingt-trois sous le kilo.

C'est pour maintenir ce prix, c'est pour rendre impossible la spéculation, c'est pour conserver à la population marseillaise tout le bénéfice de l'affaire, que le préfet des Bouches-du-Rhône prit la résolution qui lui mérite la reconnaissance de tous ses administrés, décida de s'instituer lui-même marchand de moutons, de vendre les deux mille bêtes qui arrivaient d'Algérie.

Il prit ses renseignements. Il sut combien de moutons chaque boucher tuait et vendait habituellement, et c'est ce chiffre-là qu'il leur fournit à chacun.

Ainsi, les bouchers ne purent spéculer. Les négociants en bestiaux n'eurent pas à se mêler de l'affaire et, grâce à son préfet, grâce au représentant du gouvernement de la République, grâce à M. Schrameck, les Marseillais purent s'offrir du bon mouton pour vingt-trois sous le kilo.

Je ne sais pas combien vous le payez à Paris ni combien ils le payent à Lyon : mais reconnaissez que l'on ne s'endort pas plus à Marseille qu'à Lyon et que si les Lyonnais ont le droit d'être fiers de leur maire, nous pouvons, nous, Marseillais, nous enorgueillir, sans vantardise, de notre préfet.

Olive FERREOL.

La Guerre au Nouveau-Monde

Le Mexique mobilise et répondra à M. Lansing

LE GENERAL CARRANZA REPONDRA AU PRESIDENT WILSON

New-York, 22 juin. — Des nouvelles de Mexico annoncent que le général Carranza prépare une note en réponse à celle du président Wilson ; c'est cette réponse qui décidera de la paix ou de la guerre.

D'après les milieux bien informés, on doit s'attendre à cette dernière alternative. En effet, dit-on, Carranza sait qu'il sera renversé par le peuple, s'il maintient la paix. Il sait aussi que s'il fait la guerre, il perdra le pouvoir nominal qu'il possède. Dans ces conditions, il est probable qu'il se décide à la guerre pour pouvoir se battre et tomber en pleine bataille, car il est courageux, au lieu de fuir loin du Mexique.

MOBILISATION GENERALE AU MEXIQUE

New-York, 22 juin. — Ce qui semble donner raison à ceux qui pensent que le général Carranza se décidera pour la guerre, c'est qu'il a ordonné la mobilisation immédiate de tous les Mexicains d'âge militaire.

Il a proclamé en même temps que cet acte avait pour but d'empêcher une invasion du territoire mexicain par les troupes américaines et d'éviter ainsi une rupture avec les Etats-Unis ; en même temps, assure-t-il, cette mesure permettra la suppression des raids de brigands sur le territoire de l'Union.

UN ENGAGEMENT MEURTRIER

New-York, 22 juin. — Selon un télégramme d'El-Paso, la cavalerie américaine aurait rencontré les troupes du général Carranza et il y aurait de lourdes pertes des deux côtés. — (*Havas*.)

60.000 REGULIERS AMERICAINS A LA FRONTIERE

Washington, 22 juin. — De tous côtés, les miliciens sont dirigés vers la frontière mexicaine où sont déjà arrivés 60.000 réguliers.

Les nouvelles mexicaines sont inquiétantes, mais on ignore quelle sera, à la suite de la note américaine, l'attitude du général Carranza.

Les navires américains bloquent les deux côtes mexicaines.

LA PRESSE AMERICAINE ET LA NOTE LANSING

New-York, 22 juin. — Le *New-York Evening Sun* dit que la note de M. Lansing à M. Carranza est un excellent document diplomatique. Elle dit au peuple mexicain que les droits américains ayant été violés et le gouvernement de Mexico n'ayant ni réprimé les désordres, ni puni les crimes, nous devons à regret entreprendre nous-mêmes la tâche désagréable. Une fois la tâche entreprise, nous l'accomplirons sans considérer le coût ni les conséquences. Nous irons jusqu'au bout, que cela plaise ou non au Mexique.

Le *New-York Evening Post* dit que la note vigoureuse à Carranza « réaffirme le but désintéressé des Etats-Unis et donne une série d'avertissements au Mexique. Tout dépendra de la façon dont Carranza et le peuple mexicain l'accueilleront. Dans son discours de démarche, Carranza a virtuellement admis qu'en cas de guerre, le Mexique perdrait son indépendance. Les autorités de la république mexicaine ont donc les plus puissants motifs d'en venir à un accord avec les Etats-Unis. »

TOUT PARAIT TRANQUILLE AU MEXIQUE

Londres, 22 juin. — On télégraphie de Washington :

La situation est toujours grave et produit dans tous les milieux une grande anxiété.

Au point de vue américain, la note de M. Lansing est regardée comme étant adressée au peuple des Etats-Unis et à ceux de l'Etat du Sud américain autant qu'à la population mexicaine.

Les journaux des Etats-Unis, à quelque parti qu'ils appartiennent, promettent leur appui au président Wilson, mais il reste à savoir s'il en sera de même en ce qui concerne les Etats du Sud. Au Mexique, les étrangers ne semblent pas, en général être en danger immédiat. A la demande du Département d'Etat, les consuls anglais se sont chargés des intérêts américains dans les divers points où les consuls américains ont dû être retirés.

UN BANQUIER ALLEMAND ARRETE

New-York, 22 juin. — Un banquier allemand, venu de Mexico, a été arrêté à El Paso, pour avoir manifesté des sentiments antiaméricains, et envoyé à Mexico des télégrammes chiffrés. Il a été ensuite remis en liberté sur un ordre reçu de Washington, parce qu'on manque de preuves qu'il ait violé les lois américaines.

« CES MESSIEURS » AUX ARMEES

Cœur Sacré...

Nous croyons pourtant bien nous souvenir d'une circulaire interdisant, pour les mobilisés, le port de toute espèce d'insigne.

Or, après une manifeste accalmie, cette floraison spéciale réapparaît, maintenant, sur pas mal de képis.

A moins que notre mémoire nous induise en erreur, c'est donc encore un ordre du haut commandement dont certains chefs d'unités ne tiennent pas compte.

Ces chefs d'unités-là ont des principes pour eux et d'autres pour leurs subordonnés.

L'éternel couplet sur la discipline, auquel ils ont si souvent recours, et pas toujours à propos, ne leur est pas applicable.

A l'instar des officiers de Saint-Servan, lors des inventaires, le refus d'obéissance leur paraît leur plein droit, à eux.

Ce qui est, à leur égard, la faute la plus grave, devient la chose la plus simple du monde de leur part. Ils ne prêchent pas d'exemple.

— on fait ce qu'on peut, n'est-ce pas ? — c'est un vétérinaire mobilisé qui distribuait généreusement les médailles-insignes.

« Dieu protège la France »
« Cœur sacré de Jésus, que votre règne arrive! »

C'était là toute sa besogne à ce brave véto.

— Comment, vous n'avez pas votre cœur sacré ? Tenez, en voilà un pour vous, et d'autres pour vos camarades.

Les civils en portaient un peu partout : chapeau, veston, corsage s'adornaient du viscère écarlate.

A cela, rien à dire.

Mais les militaires imitaient les civils.

Un cœur sacré sur le képi, un autre sur la poitrine. Et allez donc !

L'instituteur demandait souvent à ces pauvres types ce que signifiait cet insigne spécial :

— C'est, répondaient-ils, gênés, pour nous faire bien voir des « huiles » que nous le portons.

Et, ce qui est tout à fait drôle, mais parfaitement conforme à la coutume, cette petite ville où chaque habitant souhaite, avec tant d'ardeur, le règne de Jésus, cette petite ville est la plus débauchée qui soit.

Tout le monde affecte la grande dévotion. Tout le monde assiste aux offices religieux, seulement, il est bien peu de maisons où l'on ne pourrait de beaucoup agrandir le numéro !

A un tel point que, par mesure sanitaire, l'autorité militaire a dû évacuer un nombre imposant de personnes du beau sexe ! !..

Mais le récit s'égaie, comme dirait Willy, l'aigle des mots.

Revenons à nos toutous au cœur sacré.

C'est entendu, Dieu protège la France. Et les habitants des départements envahis le savent bien.

Mais nous savons bien aussi que si nos camarades socialistes arboraient un insigne quelconque, un rappel à l'ordre ne se ferait pas attendre.

L'immortelle au feu! Vous voyez d'ici l'attitude de la presse réactionnaire ! Quelles clameurs d'indignation !

— Comment tolère-t-on que des combattants cherchent à se différencier ostensiblement de leurs frères d'armes. Ce n'est plus l'union sacrée.

— Retirez vos « cœurs », nous retirerons nos insignes.

— Mais ce n'est pas la même chose !

Naturellement.

Une morale à son usage et une autre pour le voisin.

EDMOND-MICHEL T.

LES VISITEURS DE LA MORTE

M. le juge Boucard instruit

L'instruction judiciaire sur le mystère du Père-Lachaise est ouverte. C'est M. le juge Boucard qui en est saisi par le Parquet et, aujourd'hui même, il entendra les personnes susceptibles de l'éclairer. M. le juge Boucard est un magistrat subtil, dont la spécialité est de débrouiller l'écheveau des affaires que les chroniqueurs judiciaires avaient coutume, avant la guerre, d'appeler des affaires « bien parisiennes ». N'est-ce pas lui qui, en dépit des attaques fielleuses et des critiques véhémentes d'une certaine presse, conclut naguère au suicide de Gabriel Syveton ?

Evidemment, la mission de M. le juge Boucard ne consiste qu'à découvrir les coupables de la violation de la sépulture Lantelme, mais l'affaire est si intimement liée au mystère de la mort même de l'artiste qu'il semble difficile de ne pas être obligé à faire la lumière sur ce drame. Ce n'est pas, d'ailleurs, la première fois que l'écho du Palais retentirait des noms qui y seront prononcés. Un an à peu près après la mort de Lantelme, au cours d'un procès en diqamation qu'intentait M. Alfred Edwards, on entendit d'étincelantes plaidoiries d'avocats notoires qui essayèrent de soulever un coin du voile funèbre. Me La en diffamation qu'intentait M. Alfred Edwards ; ce furent Me Paisant et Me André Hesse, tous deux députés, qui répondirent à leur brillant confrère au nom des prévenus. Il existe une sténographie des débats. M. le juge Boucard la consultera certainement avec profit.

Ce qu'il y a de plus curieux dans ce drame qui souleva, à l'époque, une grosse émotion, c'est qu'à Paris aucune enquête judiciaire ne fut ouverte. Malgré les bruits qui couraient, le Parquet se contenta des constatations faites par les autorités allemandes. Où pourrait-on retrouver les témoins de cette étrange affaire ? Il reste cependant certaines déclarations écrites qui ont, pour l'affaire actuelle leur importance. Ce sont les déclarations qui furent faites, au lendemain du drame, à la mairie de Marienbaum. L'une d'elles émane d'un nommé Heinrich Mertens, de Dortmund. Il certifie que si le corps de Lantelme fut retrouvé dans le Rhin en chemise, mais avec son collier au cou et ses bagues aux doigts, les bijoux furent furent retirés en sa présence par le maire de Marienbaum et enfermés dans un petit sac de toile. La morte fut ensevelie dans une nappe recouverte d'une de ses robes, en mousseline rose. Le docteur Dauriac plaça à ses pieds quelques lettres et le cercueil fut scellé. Le témoin déclara sous la foi du serment qu'aucun bijou ne fut placé dans la bière. La déclaration existe portant tous les signes d'une authenticité irréfutable comme existe le témoignage écrit du pilote Remy, de Kecsroyk.

A défaut de ces témoins, M. le juge Boucard entendra M. le docteur Dauriac qui fut mandé par Edwards à Emmerich et qui assista à la mise en bière de Lantelme, Mlle Vermel et M. Cuvillier qui se trouvaient à bord de l'« Aimée » au moment du drame et qui ne sauraient manquer d'aider le magistrat à faire la lumière devant le crime odieux dont, pour la seconde fois, la sépulture Lantelme a été l'objet.

Jacques LANDAU.

FAITS DIVERS

UNE TUERIE A AUTEUIL

Au cours d'une rixe, ce matin, à 6 h., 51, boulevard de Montmorency, un Sénégalais nommé Souloumaule Cissoko, a frappé sauvagement à coups de couteau les soldats Gustave Bunel et Alfred Floryn.

Affreusement blessé au ventre et à la poitrine, Alfred Floryn a succombé à ses blessures.

Quant à l'état du soldat Gustave Bunel, il est considéré comme très grave.

Le meurtrier a été arrêté, et une enquête est ouverte.

Une Gaffe

La Croix, *et à sa suite plusieurs autres journaux bien pensants, viennent de jeter l'anathème sur un de nos confrères du front :* Le Diable au Cor.

Nous avons parlé, à maintes reprises, ici de ce journal du front, rédigé au front et imprimé sur le front. Nous avons signalé sa bonne humeur vaillante. Fondé il y a quinze mois, il atteint aujourd'hui à un tirage de vingt-cinq mille exemplaires.

Dans chaque numéro, le Diable au Cor *publie des « Etudes d'Histoire naturelle » sur les variétés diverses de la faune du front. Tous les poilus ont été successivement passés en revue : le poilu vulgaire, l'infirmier, le cuistot, le médecin-major, le gendarme, le capitaine, etc.*

Mais, comme dans Mignon, « il ne croyait pas, dans sa candeur naïve », qu'il est des variétés de cette faune du front qu'on ne doit pas traiter.

Il y a un mois, parut une étude sur l'aumônier. L'article était intitulé le « Pilosus Sacer ». L'article n'était naturellement ni méchant ni irrespectueux à l'égard des prêtres-soldats.

Mais la Croix veillait. Elle a protesté. Elle accuse le Diable au Cor de rompre le pacte d'union sacrée en prêchant l'anticléricalisme. En fin de compte, elle l'a excommunié.

Quelle gaffe, mes aïeux !

L'article incriminé sur le « Pilosus Sacer » a précisément été rédigé par un aumônier divisionnaire.

Et le correspondant qui nous relate cet incident, nous dit que dans les popottes de la 3e brigade de chasseurs alpins, où toutes les opinions sont représentées et où les aumôniers catholiques fraternisent avec les officiers républicains, depuis cette gaffe de La Croix, *tout le monde rigole et fait des gorges chaudes. Et l'aumônier-rédacteur est définitivement surnommé « Le chopin de* La Croix *»*

MARCEL SERANO.
~~~~

Le Bonnet Rouge économique

LES PBOBLÈMES DE LA PAIX

L'Article 11

Ce que fut le commerce franco-allemand sous le régime du traité de Francfort

La guerre a rompu tous les traités qui liaient les belligérants, et annulé les clauses commerciales de ces traités, aussi bien que leurs clauses politiques.

C'est ainsi que devient caduc le fameux article 11 du traité de Francfort, article qui constituait la loi des échanges commerciaux entre la France et l'Allemagne. Par cet article, la France s'engageait à faire bénéficier l'Allemagne du traitement de la nation la plus favorisée, c'est-à-dire que chaque fois que la France accordait à telle ou telle nation, pour telle ou telle marchandise, une réduction de tarifs douaniers, ou des tarifs exceptionnellement bas, ou l'entrée en franchise, les marchandises allemandes similaires béneficiaient du même traitement. L'Allemagne prenait le même engagement vis-à-vis de la France.

De nombreux économistes assurent que la France observa loyalement ses engagements tandis que l'Allemagne s'ingénia toujours à éluder les siens. Mais ce n'est point là ce qui nous occupe aujourd'hui.

UN PROBLEME CAPITAL

Une question s'est posée à nos politiques, à nos diplomates, à nos industriels et à nos commerçants : que ferons-nous de cet article 11. La Conférence économique des Alliés nous a laissé libres de le rétablir ou de continuer à le considérer comme supprimé. Il a été seulement décidé que, pendant la période de reconstitution qui suivra la guerre, aucune des puissances ennemies ne pourra obtenir d'aucun des alliés le traitement de la nation la plus favorisée. Mais, cette période passée,, nous reprenons notre liberté. Quen ferons-nous !

C'est une question importante et complexe, et nous n'avons pas la prétention de résoudre aujourd'hui ce problème. Mais, pour savoir, si nous aurons à maintenir ou à modifier cette loi des échanges commerciaux entre la France et l'Allemagne, il est intéressant de savoir d'abord si ce régime fut, pendant les quarante-cinq ans qui ont séparé les deux guerres, favorable ou défavorable à notre développement industriel et agricole et à notre expansion commerciale.

Avons-nous bénéficié — ou souffert, — de l'article 11 ?

Les opinions les plus opposées ont été formulées par des hommes dont on doit reconnaître et le désintéressement et la compétence.

Négligeons volontairement l'avis des gens qui condamnent l'article 11 et le régime qu'il institua, pour des considérations d'ordre exclusivement sentimental.

C'est au nom de notre intérêt et seulement au nom de notre intérêt que M. Edouard Herriot, par exemple, nous invite à supprimer cet article 11 et à renouveler de fond en comble la loi de nos échanges.

Et c'est au nom de nos intérêts aussi que M. Max Hoschiller, par exemple, soutenait dans un récent article de la *Revue de Paris*, une opinion diamétralement opposée, puisqu'il proclamait que ce n'est pas de l'article 11 du traité de Francfort que le commerce et l'industrie françaises ont souffert et que ce n'est point cette clause commerciale qui a assuré à l'Allemagne sa suprématie économique.

C'est cette dernière thèse que nous exposerons aujourd'hui, car elle est plus paradoxale, semble-t-il, et les arguments sur lesquels elle s'appuie sont, moins que les raisons produites par les partisans de la thèse contraire, familiers au public.

LES PLAINTES DU VAINQUEUR

« La balance commerciale de 1880 à 1912, dit M. Hoschiller, s'établit « en faveur de la France » et non pas en faveur de l'Allemagne, malgré l'article 11 du traité de Francfort. » Et M. Hoschiller fait remarquer que c'est ce qui motive la violente campagne que les économistes allemands mènent actuellement contre cet article.

Ainsi, d'autre part, cet article qui nous fut imposé, à nous, vaincus, ce sont nos vainqueurs qui s'en plaignent et le dénoncent comme nous étant trop favorable, et, d'autre part, l'examen des statistiques commerciales montre que, dans une période, pendant laquelle cet article était la loi de nos échanges, nous avons plus vendu à l'Allemagne qu'elle ne nous a vendu.

Fort de ces constatations, M. Max Hoschiller nous invite « à reviser certaines opinions sur la prétendue caducité de la clause de la nation la plus favorisée. »

Instituer un régime qui serait l'opposé du régime du traité de Francfort, ce serait, en fin de compte, boycotter plus ou moins rigoureusement l'Allemagne, ne rien lui acheter, quitte à ne rien lui vendre.

NOS CLIENTS, NOS FOURNISSEURS

Est-ce là votre intérêt ?

Il faut voir si ce que l'Allemagne nous achète, les débouchés qu'elle nous offre, valent d'être sacrifiés pour ce que nous lui achetions, pour lui fermed le débouché que nous constituions pour elle.

Or, la France achète en Allemagne de la *houille*.

De longtemps, elle ne pourra pas s'en passer, car nous manquons de charbon et nous sommes loin de pouvoir compter uniquement sur la houille blanche.

Et nous ne pouvons pas acheter cette houille indispensable ailleurs qu'en Allemagne sans la payer infiniment plus cher, c'est-à-dire sans exposer toutes nos industries à péricliter.

Ce que nous achetons en Allemagne, c'est donc, là, une marchandise dont nous ne pouvons ni nous passer, ni nous munir ailleurs.

Qu'est-ce que l'Allemagne nous achète, de son côté ?

Le coton en laine et déchets, en laine et déchets de laine, peaux et pelleteries, minerais,et aussi produits de l'agriculture et primeurs.

Allons-nous cesser de vendre toutes ces marchandises, c'est-à-dire ruiner nombre de cultivateurs, d'industriels et de commerçants ?

LES RAISONS D'UNE SUPREMATIE

La vérité, semble-t-il, c'est que l'on attribue à ce traité et à cette clause, des maux dont la cause est ailleurs.

C'est au traité de Francfort que l'Allemagne doit sa suprématie industrielle, dit-on constamment. Supprimons la clause commerciale du traité, frappons de tarifs les marchandises allemandes, et nous tuerons l'industrie allemande.

Or, la suprématie industrielle de l'Allemagne a de tout autres causes que le traité de Francfort et il n'est pas vrai que le fer appelle l'or, que la supériorité militaire ait pour conséquence nécessaire la supériorité économique.

Un exemple :

Il est une industrie dans laquelle les Allemands sont maîtres, sont les maîtres du monde. C'est l'industrie des produits colorants. Il en a été question à la Conférence et de divers côtés on s'applique à émanciper la France qui est tributaire de l'Allemagne pour ces produits. Mais, pour le moment, cette industrie est toute accaparée par les Allemands. Mais pourquoi ?

« Les causes en sont purement économiques » affirme la Chambre de Commerce de Lyon, d'une indiscutable compétence en ce domaine qui intéresse tant nos industries lyonnaises. Ces causes « économiques », et non politiques ou militaires, c'est que :

Les transports sont moins coûteux et France ;

La houille de même ;

Les industriels allemands, mieux armés par les unions qu'ils ont constituées, pour la lutte et l'expansion.

Bref, ce qui fait la supériorité de l'Allemagne, c'est la supériorité de ses méthodes de travail, de ses méthodes de production.

VAINES PROHIBITIONS

Accumulez les droits et les prohibitions : vous ne modifierez pas ces méthodes allemandes, mais vous ferez une victime : l'industrie textile française qui devra payer plus cher les colorants dont elle aura besoin.

Mais le traité de Francfort et son article 11, quel rôle jouent-ils dans la formation, le développement et le maintien de cette supériorité économique ? Aucun.

Voilà quelques-unes des raisons que font valoir les hommes qui refusant de subir le préjugé courant, affirment que l'article 11 sur lequel tant de Français s'hypnotisent, n'est pas la cause de la supériorité économique de l'Allemagne et que l'on n'aura rien fait pour détruire cette supériorité et lui substituer cette supériorité française tant qu'on se sera contenté de s'attaquer à cet article et de le faire supprimer.

⁂

C'est un point sur lequel l'attention ne saurait être trop appelée. Il importe que les Français sachent bien quelles seront, aux conférences de la paix, leurs revendications économiques. Car, en arrivant avec un programme défini, nos représentants gagneront du temps et l'on pourra hâter la signature de la paix définitive, c'est-à-dire hâter la libération des citoyens mobilisés.

Cette considération doit donner à l'étude des questions économiques du prix même pour les gens qui ne sont ni industrels ni commerçants.

MERCURE.

La Crise du Placement

Nous avons dit plusieurs fois, à cette place, tout ce qu'avaient de dangereux, pour ceux qui doivent y recourir, les bureaux de placement.

A ces dangers, à ces méfaits même, nous avons indiqué le remède : le bureau de placement paritaire, c'est-à-dire le bureau de placement d'un groupement d'ouvriers, un bureau intra-corporatif.

Il faut, avant de proposer et d'appuyer la création de bureaux de placement paritaires ,rappeler tous les défauts, tous les vices de l'autre placement, de celui dont vivent des gens qui s'abritent, sous de multiples étiquettes philanthropiques, et sous l'égide de plusieurs lois.

Depuis les syndicats patronaux jusqu'aux petites feuilles tirées à la polycopie, vendues dans les kiosques à journaux où par abonnement, et qui doivent apporter aux sans-travail, chaque matin, la place recherchée, rien de tout cela ne donne à celui qui cherche un emploi, une satisfaction complète.

Le caractère dominant du bureau de placement, c'est qu'il doit être une *œuvre*.

A part quelques rares professions, tous, ouvriers et employés ont besoin de l'intermédiaire que leur procure un emploi susceptible de mettre en valeur leurs connaissances.

Ainsi compris, toutes influences mercantiles éliminées, le bureau de placement deviendra un service d'utilité publique.

Et, déjà, dans certains esprits animés d'un excellent désir de bien faire, s'échafaudent des plans, des combinaisons d'organisation administrative. Déjà on prévoit l'installation de grandes salles d'attente pour les chômeurs, où l'air et la lumière ne leur seront pas marchandés : l'été, le soleil ; l'hiver, le chauffage ; des livres, des journaux, pour distraire les chômeurs des assommoirs.

Voilà ce que doit être le placement humanitaire, social, moral et surtout professionnel.

Du placement ! Pas de placeurs !

Boutiques Municipales

Pierre Renaudel, dans l'*Humanité*, s'écrie : « Ceux qui ont cru que la guerre tuerait le Socialisme se sont trompés. Les nécessités qu'elle crée, l'obligation où l'on se trouve de faire passer l'inérêt collectif au-dessus des intérêts particuliers, sans phrase, font que les expériences qui s'inspirent des méthodes socialistes vont se répéter et se multiplier. »

Les boutiques municipales, naturellement, constituent ces expériences. La boucherie d'Evreux, notamment. En quelques jours cet établissement arrivait à réaliser des bénéfices. Personnel réduit, achats faits par des conseillers municipaux, absence de loyer surtout, telles sont les raisons du succès ,dit le directeur du journal socialiste.

Une boutique, en effet, n'a pas de loyer, parce que municipale. Mais le loyer n'existe-t-il pas sous une forme déguisée ?... Est-ce que cette absence de loyer n'est pas un sacrifice consenti par la municipalité, et, dans ce cas, la thèse de Renaudel n'est-elle pas considérablement affaiblie ?... Il convient, en effet, de déduire, même dans ce cas, la valeur du loyer, du bénéfice réalisé. Car ce loyer, pour être abandonné par la municipalité, n'en constitue pas moins une valeur qui aurait pu être réalisée sous une autre forme et qui figure obligatoirement au budget municipal ! L'immeuble représente des frais de construction et d'entretien dont l'amortissement devrait se calculer ; une valeur d'usage qui peut varier, mais qui doit se prévoir ; n'est-il point susceptible, en effet, d'être employé à un autre usige qui rapporterait ?...

Au surplus, ce loyer, qui est-ce qui le fournit ? N'est-ce pas le consommateur lui-même, auquel incombe la tâche d'alimenter le budget municipal ? C'est donc son propre argent qu'on lui rend, sous une autre forme, ou plutôt qu'on lui reprendra sous la forme d'impôt... On sait que l'impôt affecte les formes les plus diverses.

Renaudel dit encore : « Les frais généraux d'une entreprise sont moins élevés pour une grosse que pour une petite, qu'il s'agisse du reste d'une affaire municipale, coopérative, ou tout aussi bien d'une industrie privée. »

Il y a ici un aveu. M. Renaudel reconnait implicitement que les grandes entreprises peuvent rendre des services à la consommation, comme les coopératives ellesmêmes. Le chef de parti parlementaire autorisé n'entame donc aucunement, par ses constatations, le principe commercial, au contraire ; mais il semble indiquer clairement que la concentration doit avoir le pas sur le détail qui, lui, majore ses prix, parce que ses frais sont toujours élevés au maximum.

Et Renaudel ajoute : « L'exploitation capitaliste, si elle augmente les bénéfices, ne réduit pas nécessairement les prix de consommation. »

Il me semble que c'est une erreur. En effet, la réduction nécessaire des prix de consommation n'est-elle pas la raison directe du développement de certaines grandes firmes ? Renaudel considère comme une exception un résultat qui serait de ne pas réduire le prix de consommation dans les grandes entreprises, car il dit : « *Même il arrive* que lorsque des spéculateurs industriels sont parvenus par la concurrence meurtrière, à truster la matière qu'ils fabriquent, ils sont les maîtres du marché et peuvent, surtout s'ils sont protégés par des barrières douanières, faire monter à un prix hors de proportion cette matière. »

Plus une entreprise a de petits concurrents, moins elle a, en face d'elle, de concurrents de son rang, plus il est facile d'organiser un trust de la matière. Quelques grandes maisons d'alimentation pourraient, par exemple, rendre impossible le trust du sucre, du café, par de gros marchés d'importation. Elles auraient même intérêt à le faire. Par contre, elles n'auraient aucun intérêt à entrer dans un trust, cette formule étant absolument contraire à leurs habitudes commerciales, basées sur un pourcentage de bénéfice certain.

A part cela, nous sommes tout à fait de l'avis de Renaudel :« Les expériences font plus pour la conquête des esprits, que des années de propagande. »

J'ajoute que les principes socialistes pénétreront même jusqu'au cœur des grandes entreprises qui sont destinées, à mon avis, à prendre de plus en plus la forme de la coopération ,en même temps que la forme de la coopération s'acheminera de plus en plus vers la forme de la grande entreprise.

G. N.

A PROPOS
des nouveaux impôts projetés

L'article que nous avons publié sous ce titre et dans lequel nous montrions les milliards que pourrait tirer M. Ribot d'une refonte de notre système des patentes qui ne correspond plus à rien, nous a valu une nombreuse correspondance. Nous en détachons la lettre typique que voici :

> Votre article est très juste. Je vous signale un fait.
>
> Un marchand de tissus du Sentier, trouvant en 1913 qu'il payait une patente trop élevée, se fit reviser et classer comme « *brocanteur en boutique* ». Or, depuis la guerre, ce commerçant qui avait peine à faire 100.000 fr. par an, les fait par *MOIS !!!*
>
> Et il paie toujours comme « *brocanteur en boutique* » !
>
> Voilà un fait qui ne doit pas être isolé, et le bénéfice de guerre « est patent, car c'est grâce à cette calamité que ce marchand de tissus fait de l'or ».

Allons, Monsieur le Ministre, à quand la refonte du système des patentes ? Vous avez besoin d'argent ?... Vous avez le moyen d'en avoir, sans toucher à la consommation.

F. M.

LA RÉPARTITION
des dommages de guerre

La Commission parlementaire des *dommages de guerre*, que présidait M. Klotz, a terminé l'étude du projet de loi que lui avait présenté le gouvernement.

Dans la rédaction des articles de cette loi, la Commission s'est inspirée du principe le plus large de solidarité nationale.

Tous les dommages certains, matériels et directs, causés aux biens immobiliers ou mobiliers par les autorités ou les troupes alliées seront réparés.

Pour la fixation des indemnités à accorder sur les immeubles ou meubles, on tiendra compte de la vétusté, du rapport à condition toutefois que le propriétaire remploie son indemnité en constructions.

Des Commissions, composées de représentants du gouvernement, d'élus de la population et enfin de propriétaires d'immeubles endommagés, fixeront les indemnités qu'il y aura lieu d'accorder.

QUE LES TEMPS SONT CHANGÉS !

La vie chère d'il y a cent ans

J'ai sous les yeux un état du « Château, cour et domaine de Beaumont » en 1785. Il nous montre lumineusement que les prix de la main-d'œuvre se sont multipliés ainsi que ceux du bétail et des animaux de la basse-cour. Quand on compare les chiffres d'alors avec ceux d'aujourd'hui, il semble que cette époque si peu lointaine encore était bel et bien l'âge d'or de l'humanité, c'est-à-dire l'âge où l'humanité était heureuse.

La ferme de Beaumont, à part la famille du patron, comprenait 13 serviteurs mâles et deux femmes. Leurs salaires totalisés s'élevaient annuellement à la somme infime de 870 francs. C'est ainsi que Jean-Pierre, âgé de quarante-huit ans, soignait le jardin et le potager, plantait ou semait, arrosait et binait, taillait et récoltait, moyennant six francs par mois. Barthélémy Bidaut, préposé au verger, à l'âge auquel Jésus-Christ est mort sur la croix pour nous sauver, gagnait sept francs à chaque lune. Gaspart Guipont, laboureur, conduisait la charrue, éventrait la terre avec le soc durant toutes les saisons, pour un prix global de 72 francs ; atteignant ses trente et un ans, c'est-à-dire toute la force de l'homme, il était content de son sort, et sifflait toute la journée, pour faire concurrence aux alouettes qui s'élevaient, tout droit, devant ses bœufs, et planaient, par jours de soleil, bien haut, sur sa tête. Celui-là sans doute était le plus heureux ; il se grisait d'air pur et de chansons, élargissait ses poumons, aiguisait son appétit. Jean Burlot, lui, couronné de vingt-huit printemps, soignait les chevaux, les conduisait à l'abreuvoir, faisait le pansement, préparait la litière et le picotin pour la somme réelle de six francs par mois, lui aussi. François Huguet conduisait les bœufs aux mêmes conditions. Mais le vacher, Maurisat, pour mener paître son troupeau durant l'été, le soigner en tout temps, traire le lait, ne recevait plus que soixante francs, somme dont le chiffre était égal au double de son âge. Le berger, pour tenir la houlette, coucher en plein champ quelquefois, et rapporter à Beaumont les agneaux nouveau-nés, n'avait que cinquante-huit francs. Ulrich Beystein vigneron, Bouche Sèche charretier, André Burlot valet de cour, Louis Audusson prairier, âgés de plus de vingt-cinq ans, ne dépassaient pas 90 francs de gages. Le jeune porcher touchait mensuellement vingt-cinq sous ; le gardeur de dindons, adolescent au travail, déjà précieux, marchait à l'œil.

Quant à Toinette Galet, fille de basse-cour, elle avait un salaire de deux francs par mois. Marie Guéret, fille d'aide, moins privilégiée, n'avait que 1 fr. 50. Avec ces sommes, il serait difficile de suivre la mode, comme le font la plupart les paysannes d'aujourd'hui.

Actuellement, tous ces types désignés ne travailleraient qu'avec un salaire multiplié par douze ou par vingt. Encore se feraient-ils tirer l'oreille et le fermier crierait-il pénurie !... Souvent, partout, le maître met lui-même la main à la besogne, sans quoi les bêtes, le dimanche ou le lundi, auraient à s'en plaindre.

Que les temps sont changés !

⁂

Maintenant que nous connaissons la part des serviteurs, qui, bien entendu, dans ces temps-là, étaient nourris comme ils le sont encore aujourd'hui, cherchons donc quelle était la part du patron :

Il payait annuellement environ 160 fr. de réparations pour la toiture, les portes, les pressoirs. Le bail était de deux cents francs. Il vendait 50 livres de plumes d'oie. 150 boisseaux d'avoine, 328 bouteilles de kirschvasser, 150 boisseaux d'orge, 407 livres d'étoupes, 540 livres de chanvre, 35 boisseaux de chènevis. 327 chars de foin et 200 chars de regain donnaient de quoi nourrir les bêtes durant l'hiver.

La vente du bétail au cours de l'année 1785 était la suivante :

2 bœufs gras	400 fr.
2 bœufs de service	300 »
2 vaches	144 »
8 veaux	73 »
82 moutons	603 »
26 agneaux	32 »
6 chevaux	836 »
60 dindons	60 »
Total	2.548 fr.

En tous cas, nous pouvons constater que le bifteck ne coûtait pas cher, et que, si les marrons ou les truffes n'étaient pas rares, il était aisé, à Noël, de mettre sur la table la dinde traditionnelle et de s'en régaler à fort peu de frais.

Que les temps sont changés !

« C'est bien le cas de le dire » ! comme articule Pierrotte dans le Petit Chose.

J. P.

Pour la publicité du Bonnet Rouge, *s'adresser 14. rue Drouot.*

Quelques exemples de "Dumping"

Le « dumping » est l'une des méthodes qu'employaient les Allemands pour imposer, dans les pays étrangers, les produits de leur industrie et ruiner les industries locales. Vous savez en quoi consiste cette méthode, qui n'est pas spécifiquement allemande, qui est même d'origine anglaise : on vend à perte pendant quelque temps pour éloigner du marché tous les concurrents, ou pour écouler un stock et permettre la surproduction.

C'est du « dumping » que font nos grands magasins de nouveautés lorsqu'ils organisent les ventes à rabais des fins de mois, les liquidations de soldes, les ventes-réclames et autres opérations commerciales bien connues des Parisiennes avisées, et qui ne craignent point la bousculade et l'attente.

La grande industrie pratique surtout le « dumping » à l'extérieur. C'est aux marchés étrangers qu'elle vend à perte, pour s'imposer à la clientèle, évincer les concurrents et, finalement, dominer le marché.

Quelques exemples de « dumping » sont curieux et méritent d'être connus.

Le cartel des plaques nickelées pour cuirassés (présidé par la maison Krupp) vendait 1.920 marks la tonne aux Américains les plaques qu'elle faisait payer 2.300 marks à la marine allemande.

Les Allemands, qui construisaient des péniches, pouvaient, vers 1901, acheter en Hollande, du fer allemand qui, tous frais payés (transport et douanes) leur revenait moins cher que s'ils l'avaient acheté directement en Allemagne.

Et voici qu'apparaît l'utilité d'un pareil procédé.

En France, dans les adjudications de la Guerre, pour l'acide phénique, les Allemands firent des prix inférieurs même au simple prix de revient français. Le résultat, c'est que les Français ne purent pas continuer à produire. Ils laissèrent leurs usines disparaître. Et quand la guerre éclata, la fabrication de ce produit, indispensable à la confection des explosifs, avait disparu de notre territoire.

Les Alliés se sont promis de ne plus laisser pareils faits se reproduire dans l'avenir. On verra.

Le Bonnet Rouge *est à la disposition de tous les locataires pour assurer d'une façon complète la défense de leurs intérêts.*

Une permanence est établie les

MARDI ET SAMEDI

de 10 heures et demie à midi, au **Bonnet Rouge, 14,** ***rue Drouot.***

Le Rôle et l'Avenir des Coopératives

La Commission mixte de la Fédération Nationale des Coopératives et du Magasin de Gros, a décidé que le prochain Congrès national de la Fédération Nationale des Coopératives aura lieu à Paris, les 24 et 25 septembre 1916, en même temps que l'Assemblée du Magasin de Gros, qui aura lieu dans la matinée du 25.

Les Sociétés devront donc prendre immédiatement leurs dispositions pour que leurs délégués y soient et que la première réunion du Mouvement Coopératif Français depuis la guerre ait toute la répercussion possible et nécessaire à son développement.

L'ordre du jour du Congrès national de la Fédération Nationale a été fixé par le dernier Conseil Central, de la façon suivante :

1. *Rapport du secrétariat sur l'activité de la Fédération Nationale des Coopératives pendant la guerre ;*

2. *Rapports par ses différents services :*
   - a) *Conseil juridique ;*
   - b) *Renseignements administratifs et commerciaux ;*
   - c) *Caisse Fédérale des Retraites ;*
   - d) *Services d'achitecture ;*
   - e) *Orphelins ;*
   - f) *Commission de contrôle ;*
   - g) *Commission du journal.*

3. *Emploi des fonds de la Caisse de Solidarité et mesures à prendre en faveur des Coopératives des régions envahies ;*

4. *Régime fiscal, après la guerre, et les consommateurs.*

Les convocations et les mandats seront envoyés par les soins de la F.N.C. dans le courant de juillet.

I

La guerre aura pour résultat inévitable de modifer profondément l'économie moderne. Avant les hostilités, la concentration des entreprises était déjà une forme caractéristique du commerce d'aujourd'hui ; les maisons à succursales et les grands magasins étaient des modèles avec lesquels les coopérative peut réaliser le maximum de s'efforçant de les égaler, autant que possible. Nul doute qu'ils n'y parviennent. La coopérative peut réaliser le maximum de concentration intelligente. De nombreux indices permettent de croire qu'on s'y achemine. Un événement imprévu de l'après-guerre, mais conséquence de la guerre, peut nous y amener d'un seul coup.

Les entreprises commerciales, isolées et restreintes, risquent d'être dans l'impossibilité de vivre, par suite de leurs charges grandissantes et du délaissement du public qui, présentement, n'y trouve pas les avantages auxquels il a droit.

Le Comité confédéral des coopératives dit dans sa récente déclaration :

« En temps de guerre, comme en temps de paix, les faits tels que la hausse qui se manifeste en ce moment pour tous les pays : (35 0/0 France ; 55 0/0 Angleterre, 100 0/0 Allemagne), sont confirmés par la loi de l'offre et de la demande... Les Sociétés de Consommation sont tout particulièrement désignées pour enrayer cette hausse des prix. Déjà, en temps de paix, elles exerçaient une action très efficace pour la suppression des intermédiaires... Elles s'efforçaient d'établir le juste prix, ce qui veut dire le prix ramené à ses éléments essentiels et libéré des majorations du profit.

« Elles se trouvent en temps de guerre parfaitement qualifiées pour faire l'éducation de leurs membres. D'ailleurs, dans les moments de crise, elles l'ont déjà fait, elles n'ont pas négligé de rappeler aux sociétaires que leur devoir était de ne pas faire d'approvisionnements, au delà de leurs besoins...

« Les Sociétés Coopératives ont réussi à enrayer la montée des prix et même à éviter des paniques. Elles ont pu en France montrer ce que devrait, et pourrait être, l'organisation rationnelle de la consommation dans la nation.

« Malheureusement elles n'ont pas encore les moyens d'agir efficacement, dans le sens qui serait le plus désirable, c'est-à-dire pour augmenter l'offre. Elles ne le pourront qu'au jour, encore lointain, où elles auront organisé la production. »

⁂

Le but des Coopératives est nettement désigné par ces paroles. Elles s'organiseront et croîtront, résolues à ne plus végéter. Rien d'impossible que la nécessité des métamorphoses imprime au mouvement coopératif, non seulement un bond prodigieux, mais un essor définitif, lorsque nous jouirons des bienfaits de la paix. C'est d'autant plus logique que, dans le monde entier, le vent de coopération, après avoir été moins que zéphir, est devenu brise légère ; il est vent tout court deviendra grand vent, puis ouragan, tempête emportant tout, sauf les œuvres issues des principes coopératifs.

Rien n'est plus souple, en effet, plus idéal que la coopération. Elle se plie à tout, s'adapte à tout, prend toutes les formes. Elle est tellement souriante et favorable à la Production, à l'Industrie, au Commerce, à la Finance, à la Consommation !... Elle peut élever des immeubles, peupler des rues. Elle bâtirait des cités, tout aussi aisément qu'elle établit, ici et là, des services de placements, des services médicaux, des services d'excursions.

Comme le remarque judicieusement M. Georges Deherme dans son livre, *Les Classes Moyennes* :

« Les classes rurales qui, sous le nom de leur fondateur Raiffeisen ont pris un développement considérable en Allemagne, et dont plus de 3.000 fonctionnent en France, sont le meilleur type de la coopération de crédit. Les puissants syndicats agricoles sont à la fois des coopératives de production, d'achat et de vente en commun, de crédit mutuel ou de consommation. De par la volonté de Mme Boucicaut, les grands magasins du Bon-Marché sont, en quelque sorte, une coopérative commerciale. Il y a les Assurances Mutuelles. La Comédie-Française est une société de production artistique... Les Universités populaires s'efforcèrent de réaliser la Coopération des idées...

« La Société de consommation est la plus parfaite, la plus féconde de toutes les formes de coopération et celle dont toutes les autres devraient dépendre. C'est aussi la plus importante, à tous égards, et la plus répandue.

« La Russie compte 800 sociétés de Consommation, avec 25.000 membres qui se répartissent pour 70 millions de francs de marchandises. La Hongrie a 671 sociétés qui font 10 millions de francs d'affaires avec 85.000 membres. La Pologne a 650 sociétés auxquelles 85.000 membres coopérateurs achètent pour 39 millions de francs. L'Autriche a 450 sociétés seulement, mais avec 200.000 membres, qui achètent pour 100 millions de francs. L'Espagne compte 182 sociétés avec 29.000 membres, la Hollande 132 avec 50.000 membres. Le Japon lui-même s'y essaye. La petite Finlande a 500 sociétés qui, pour 100.000 membres font 55 millions de francs d'affaires par an. La Suède, la Norvège ne sont pas étrangères au mouvement. Le Danemark a 1.3q0 sociétés pour 100.000 membres, et 70 millions de francs d'affaires. L'Italie compte, actuellement, 1.430 sociétés qui, paraît-il, font 180 millions de francs de vente et groupent 365.000 membres. En Belgique, socialistes et catholiques ont fondé de nombreuses coopérations, surtout des boulangeries. Les socialistes seuls en ont 162, comprenant 127.000 membres et faisant 34 millions de francs d'affaires par an. La ruche qu'est le *Vooruit* de Gand, fondé et dirigé par l'ouvrier Anseele, et le Palais qu'est la Maison du Peuple de Bruxelles, sont bien connus.

« L'Allemagne a 2.300 sociétés qui vendent pour 500 millions de francs à 1.500.000 coopérateurs. Une seule société de Hambourg, *la Production*, est représentée par 42.000 membres et 13 millions de francs d'affaires. Cette société vise à p3roduire elle-même tout ce dont elle a besoin. Elle a déjà installé boulangerie, boucherie, confiserie, buanderie, menuiserie, ferblanterie, fabrique d'eaux gazeuses et construit, pour ses membres, plus de 500 logements hygiéniques. Le magasin de gros de Hambourg qui fournit aux sociétés locales fait de 90 à 100 millions de francs d'affaires par an. »

Moride donne sur *la Production* des renseignements complémentaires plus récents qui démontrent le progrès de la Société.

« Elle compte 60.000 membres effectuant pour 375 francs d'achats, en moyenne. Elle débite la viande en douze lieux différents... Elle possédait, avant la guerre, pour 7 millions de francs d'immeubles, pour 1.800.000 francs d'hypothèques. Elle était propriétaire de 36 immeubles, d'une ferme modèle, propriété de 399 hectares et qui lui fournissait du lait, du bétail, des œufs, des légumes, des fruits. Elle fabriquait, en outre, 40 0/0 de ses produits, avec un outillage excellemment perfectionné. »

« En Suisse, en 1909, 311 sociétés faisaient 90 millions de francs d'affaires avec 204.000 coopérateurs. A Bâle, l'*Allgemeinn Konsin Verein* comptait 72 succursales pour l'épicerie, 26 pour la boucherie, 5 pour la chaussure, 1 pour les articles de ménage. Elle payait plus de 50.000 francs d'impôt, 160.000 francs de loyer, élevait son chiffre d'affaires à 25 millions de francs. »

Mais reprenons Deherme :

« C'est l'Angleterre qui tient la tête. Elle n'a pourtant que 1.430 sociétés ; ces sociétés groupent 2.500.000 membres et effectuent pour 1.800.000 francs de répartitions. Les deux Wholesales (magasins de gros) font, celle de Manchester, pour 647 millions et celle de Glasgow pour 188 millions de francs d'affaires avec leurs sociétés adhérentes. Elles ont une flotte de huit gros navires, un journal *The Cooperatives News*, qui tire à 80.000 exemplaires, et une banque dont les opérations se chiffrent, annuellement, par plus 2 milliards de francs. Les sociétés anglaises ne négligent point la production, même agricole, dont l'ensemble dépasse 415 millions de francs. La coopération anglaise occupe 69.000 employés pour la vente, et 50.000 ouvriers pour la production. Elle consacre 2.300.000 francs par an à l'éducation, 1.450.000 francs à l'assistance charitable, et verse 260.000 fr. pour l'organisme central : L'Union coopérative. Durant la période de 1902 à 1912, l'accroissement d'affaires, pour les Wholesales, a été de 50 à 80 0/0. Et le point de départ fut, en 1884, la fondation des « Equitables Rochdale », — quelques ouvriers qui réunirent leurs misérables économies pour acheter, en commun, leurs aliments. »

⁂

Chez nous, le mouvement coopératif est également considérable. Le total des sociétés s'élevait, lors de la déclaration de guerre, à plus de 3.000, mais beaucoup d'entre elles vivaient dans la précarité. Il est à remarquer que le chiffre des coopérations allemandes était de 2.227 en comprenant *la Production* dont nous avons parlé. Toutes ces coopérations faisaient un chiffre d'affaires s'élevant à 400 millions de francs. Comme on s'en rend déjà compte, le nombre des Sociétés ne compose pas la puissance. La comparaison avec les chiffres relatifs à l'Angleterre en est la preuve. Le contraire semble bien plutôt la vérité. Un Anglais coopérateur, en effet, achète annuellement pour plus de 700 francs. Chez nous le coopérateur ne dépense guère, en moyenne que 0 fr. 80 par jour.

Et pourtant, la France, « le plus beau pays après celui des cieux », a dit Grotius, un Hollandais, semble être la patrie par excellence de la solidarité. Pour des buts nobles les cœurs y battent aisément, à l'unisson. Les élans magnifiques vers l'idéal y sont coutumiers. Est-il un but plus louable, pourtant, plus social que celui de la coopération ? Ce mot, à un moment donné, pourrait, — devrait, — remplacer au fronton des édifices publics celui de « Fraternité », auquel s'attache l'idée d'internationalisme qui nous anima, certes, à plus d'une reprise

Coopération ! Nul vocable n'aurait d'allure plus nationale, nul ne pourrait mieux définir la générosité, l'union du peuple dans les aspirations matérielles de mieux-être que la vie impose !

Mais rien ne va sans à-coups, même à la faveur d'un développement extraordinaire, d'une montée rapide du chiffre d'affaires ! Quelquefois, pendant des années consécutives, l'extension, soudain, s'est ralentie, arrêtée, quand la régression ne s'est pas manifestée. Les pertes, parfois, ont été si importantes que des décès sont survenus, que des Sociétés sont mortes. Et, pendant que certaines s'éteignaient, anémiées, languissantes, il en naissait d'autres, de toutes petites, à côté, qui ne craignaient pas d'affronter la lutte et ses difficultés.

Mais, il n'y avait pas à le nier : c'était la crise.

(A suivre.) **Gilles Normand.**

Variétés

Luxe Féminin

Ceux qui blâment le luxe voient en lui plus qu'une source d'extravagances ou de bassesses, d'excès et de fantaisies ruineuses, à laquelle riches et pauvres viennent par une sotte émulation, se griser et se perdre.

Pour eux, le luxe non seulement émane d'un usage insensé de la fortune, mais il est dans toute sa splendeur perfide, l'œuvre féminine par excellence.

Par eux, les femmes sont toujours accusées de le rechercher, de le pousser en avant, de le soutenir même, en se prostituant de cent manières diverses.

Visitez les grands magasins, disent-ils : des millions y sont entassés, un travail gigantesque, presque incalculable s'y étale, que les femmes détiennent comme des reines puissantes pour s'en parer et vous mieux séduire. Tout le luxe de la vie est pour les femmes.

Ils ne comprennent pas, ces impitoyables, que les femmes non averties, mal défendues contre le trop d'importance attachée à la richesse et contre un désir trop violent de mieux-être, sont, une fois de plus, victimes de leur faiblesse.

Cependant, les faits sont là.

Et tenez, dans la rue populeuse, très haut dans le ciel, dominant les six ou sept étages des maisons qui lui font comme une humble escorte, le grand magasin s'érige, massif, imposant, somptueux.

Sur la chaussée, sur les trottoirs, sur la place, tout autour du monument semblable à quelque roc antique, la vague des hommes déferle avec fracas ; la houle des autos sonores ondule, approche et recule en tourbillon ; c'est un remous de tempête, c'est un indomptable ouragan, c'est aujourd'hui « exposition ».

Tout le labeur du monde est là, concentré, résumé, mis en valeur, mis en rayons, mis en boîtes, mis en bouteilles, mis en tas : les laines, les soies, les dentelles, les rubans, les fleurs, les parfums — tout ce qui fait la vie plus douce, plus facile, plus belle, l'utile et l'agréable, l'indispensable, le superflu — en un mot voici toute notre civilisation et tout notre orgueil.

Et derrière les portes vitrées qui devant vous semblent s'ouvrir d'elles-mêmes, une armée de serviteurs vous attend ; entrez ; on s'incline, on vous sourit, on s'empresse ; qui que vous soyez, si modeste que vous puissiez être, quand vous sentirez sous vos pas la douceur de ces tapis, quand vous marcherez dans ces lumières d'apothéose, la fierté vous gonflera le cœur et tout à coup une âme inconnue vous agitera, l'âme du Nabab dans son palais, l'âme du vainqueur dans la ville conquise... l'âme du client... l'âme du gogo...

Madame désire ?... Un mot... Vos désirs sont des ordres, vos souhaits des réalités.

L'homme qui comprend le mieux la femme — ne cherchons plus ; ce n'est pas le médecin, ni le prêtre, ni le poète, ni l'huissier ; non, c'est le Calicot ; le Malin s'est fait Calicot depuis vingt ans.

Le Malin s'est fait calicot ; mais Eve, hélas ! Eve n'a pas changé ; Eve, dans son Eden moderne, est aussi faible aujourd'hui, aussi désarmée devant la tentation, aussi proche de la chute finale. Eve tombera — peut-être est-elle tombée — dans quel abîme : dans la débauche, dans le vol, dans la prison, plus bas encore, — pour mordre à l'arbre de la science ? Non, pour être belle ; et pourtant, pauvre Eve, sous ta jupe cloche et ton étroit chapeau, malgré tes bijoux et tes dentelles, en dépit de tes parfums, quand tu sors les poches vides du grand magasin, du Paradis des Dames, pauvre Eve, ma sœur, que reste-t-il de ta beauté ?

Oui, que reste-t-il de ta beauté, et de ton intelligence, et de ta pudeur, et de ton cœur ?

O femme, tes ennemis auraient-ils raison ? Non, certes, mais pourquoi veux-tu le faire croire à force d'abus, à force de coquetteries, de prodigalités, de folies ? Prends garde ; on dit de toi : ménagère ou courtisane ; on dit de toi mille autres méchancetés mensongères. Hélas ! hélas ! ma sœur, le diable te tente, le Grand Magasin te dévore !...

Encore une fois tu vas succomber, tu succombes, et dans ta perte tu vas entraîner encore... le pauvre homme, ton frère, ton époux... le guerrier qui sait mieux que toi résister et lutter...

Allons, épargne-lui désormais le spectacle angoissant des fautes communes et des communes misères que tu paieras de ta liberté, de ton honneur, et qui révèlent si bien notre faiblesse à nous...

Voilà, dans sa triste réalité, le drame qu'il faut saisir, avant de condamner la femme — reine du luxe.

Voici maintenant ce qu'il faut méditer avant de déplorer l'essor des industries de luxe en France : une répartition plus égale de la richesse et une aisance proportionnée aux différentes conditions favoriseront de plus en plus, après la guerre, un luxe nouveau — le luxe démocratique, celui qui fera le bonheur dans ce monde-ci, celui qui est vraiment une des bases de notre fortune nationale, sans être la cause de ruines sociales.

Travaillons à son essor. Les femmes — toutes premières — gagneront dans l'exploitation savante de leurs instincts de superflu une précieuse maîtrise qui les fera bientôt les élues de ce luxe français dont elles furent jusqu'alors les victimes.

MAGJAB.

Lire *Le Bonnet Rouge*
C'EST BIEN,
le faire lire ;
s'y abonner ;
lui recruter des abonnés
lui procurer de la publicité ;
— C'EST MIEUX.

TRIBUNE DU LECTEUR

Un hommage aux instituteurs

Paris, 21 juin 1916.

Citoyen Almereyda,

J'ai lu, hier soir, dans le *Bonnet Rouge*, que Lyon a honoré le généralissime en créant une école professionnelle de soldats blessés appelée « Ecole Joffre ». Voulez-vous dire à vos lecteurs que les édiles lyonnais se sont honorés grandement eux-mêmes, il y a quelques jours, en décidant de donner le nom d'André Chalopin à l'une des rues de leur ville ?

Il importe que ce geste éminemment républicain ne passe pas inaperçu. C'est le plus bel hommage qu'on ait rendu pendant les hostilités à la mémoire des milliers d'instituteurs morts à la guerre et au syndicalisme universitaire, particulièrement éprouvé, dont notre regretté Chalopin fut le vivant symbole.

Fraternellement.

J.-F. CHASSANITE,
du Comité fédéral des Syndicats d'Instituteurs publics.

LE "TIP" remplace le Beurre
CHEZ TOUS MARCHANDS de BEURRE et COMEST. (1f45 le 1/2 kg).

Lettre du front

Un poilu, juin 1916.

Tous les sports

LA BOXE VA REPRENDRE A PARIS

Après avoir rencontré l'opposition la plus tenace de la part de nos autorités administratives, le « noble art », triomphant de l'ostracisme préfectoral qui l'avait condamné au sommeil le plus complet, reprendra le 1er juillet, à Paris, pour la première fois depuis les hostilités, le cours de ses démonstrations passées.

L'Académie nationale d'Athlétisme, à qui revient le mérite de cette reprise, a pris toutes les garanties nécessaires pour que les différents matches qu'elle mettra en compétition ne puissent en rien froisser les sentiments de recueillement que nous dictent les heures présentes.

Elle sait trop que le grand match, le seul qui compte pour l'instant et sur lequel nos yeux sont portés, est en train de se disputer là-bas...

Il ne s'agit donc pas, pour elle, d'attirer le public par des rencontres sensationnelles, avec des boxeurs plus ou moins surfaits, ni de nous faire assister à ces exhibitions plutôt grotesques d'autrefois.

Je peux même ajouter qu'elle n'a, à ce sujet, aucune idée « noire », et que nous n'aurons pas le regret de voir défiler, sur le ring, la quelque demi-douzaine et peut-être plus, de « Jack », plus ou moins cotés, mais par trop connus de nous.

Ce que désire l'A. N. A. et ce qu'elle entend poursuivre, c'est la propogation de la boxe parmi les jeunes gens.

La boxe est un sport français par excellence.

On y trouve les qualités essentielles de notre race : combativité, endurance, décision.

C'est du reste pour cette raison qu'à peine en faveur en France, le « noble art » a trouvé chez nous de véritables champions, dignes de se mesurer avec les plus grands champions du monde.

Aussi, peut-on espérer que parmi les nouveaux venus, qu'il nous sera donné de voir aux « poings », il se révèlera quelque Carpentier, Ledoux, etc.

De toute façon l'effort que tente l'Académie Nationale d'Athlétisme mérite encouragement. Le nôtre lui est tout acquis.

A. BONTEMPS.

CYCLISME

PARIS-EVREUX. — C'est sur ce parcours que le comité de la Fédération Cycliste et Athlétique française fera disputer une nouvelle épreuve interclubs.

Le départ sera donné à 8 heures du matin en bas de la côte de Suresnes. Le parcours de 96 kilomètres comprend : Rueil, Chatou, Saint-Germain, Flins, Mantes, Rolleboise, Boussières, Chauffour, Pacy-sur-Eure et Evreux.

Le retour par chemin de fer se fera le même jour.

Les engagements sont reçus au siège de la fédération, 17, rue de Clignancourt (1 fr. 25 pour les licenciés, 1 fr. 50 pour les indépendants).

BOXE

Voici les matches qui seront disputés à la première réunion organisée par l'A. N. A.

Poids Mouches : Sirvain-Moras, Millet-Debève.
Bantams : Lachaise-Amdour.
Plumes : Grancher-Cotereau.
Légers : Henen-Beauchef.
Welter weight : Bavaud-Coudert.

CONVOCATIONS SPORTIVES

C. P. Français. — Réunion extraordinaire ce soir, à 8 heures, au siège, 178, rue de Bagnolet.

Cercle des Sports de France. — Réunion très importante ce soir à 8 h. 30, au siège, 30, rue Vivienne.

Parisian Athlétic Club. — Comité et commission ce soir, à 8 h. 30, au siège, 29, rue de Charenton.

A. B.

Le Bonnet Rouge publie
tous les jours
les convocations et les communiqués des groupements sportifs
tous les samedis
les programmes du « Dimanche sportif »
tous les dimanches
les premiers résultats des épreuves sportives
tous les lundis
les résultats complets des épreuves de la veille

La Défense des Locataires

PETITE CORRESPONDANCE

A. Z. O. 84. — Votre propriétaire a tort. Mais vous aurez des difficultés à le faire reconnaître.

M. Z. — Vous bénéficierez du décret de prorogation de paiement.

P. G V. — C'est contraire à la logique.

Réponses au lecteur

E.K.M. 1er colonial. - **Oui, vous aurez à passer une visite dans trois mois.**

L.F. 32. — **Un engagé n'a droit à la haute paie que si, à la suite de son service actif, il avait déjà contracté un rengagement.**

Un groupe d'habitants du quartier des Ternes. — Nous ne tenons jamais compte des lettres non signées. Quand on ne veut pas prendre la responsabilité d'une accusation, on ne la formule pas. D'ailleurs, nos correspondants peuvent être assurés de la plus entière discrétion.

Syphilis
VAMIANINE
Nouveau Produit scientifique préparé dans les
Laboratoires de l'URODONAL, 2, R. de Valenciennes, Paris
Franco 10 fr. — Etranger : franco 11 fr.

Prenons notre part dans la bataille

Dans une poussée violente et victorieuse nos alliés les Russes viennent d'obliger les Austro-Allemands à se retirer loin des positions qu'ils avaient fortement organisées. C'est l'heure d'une action plus intense et il s'agit toujours de « gagner la guerre » selon l'expression de M. Lloyd George, ministre de la Grande-Bretagne.

Les soldats combattent et nous devons leur fournir tous les moyens de combattre.

Il faut entretenir et augmenter le matériel, par conséquent faire toujours des dépenses considérables. Apportons donc constamment au Trésor les disponibilités dont nous pouvons disposer afin qu'il puisse subvenir largement aux immenses besoins de nos armées.

Souscrivons aux Bons de la Défense nationale à 3 mois, à 6 mois ou à un an.

Souscrivons aussi aux obligations 5 0/0 de la Défense nationale.

Ces titres constituent des placements de toute solidité, à rendement avantageux. Leurs intérêts, nets d'impôts, sont payables d'avance. Le public peut souscrire argent contre titres chez tous les comptables du Trésor, aux guichets des bureaux de poste et dans toutes les succursales et bureaux auxiliaires de la Banque de France.

Nous n'avons pas à hésiter : agissons et prenons activement notre part dans la bataille !

La publicité du BONNET ROUGE *est productive et bon marché.*

La Finance

L'inacceptable du projet Ribot

Le 9 juin dernier, nous demandions à M. Ribot de vouloir bien modifier en partie ses projets d'augmentation d'impôts pour 1917.

Nous lui demandions de ne pas doubler les quatre principales contributions directes, de ne pas augmenter le droit de circulation sur les vins, cidres et poirés, de ne pas augmenter le droit de fabrication sur les bières, de renoncer à l'élévation du droit sur les sucres et aussi à l'augmentation du prix du tabac.

Nous avons eu la joie de constater que notre désir ne nous était pas particulier : les principaux groupes républicains de la Chambre ont pensé comme nous ; le groupe républicain socialiste a même pris une initiative heureuse en proposant le vote d'un impôt de guerre d'un milliard, réparti entre les citoyens, en tenant compte des possibilités de chacun.

Il est aisé de comprendre qu'à un moment où la vie est au cours que l'on sait, la moindre élévation de taxe sur les denrées de première nécessité, comme les vins, les bières et autres boissons hygiéniques, de même que l'élévation du droit sur les sucres, auraient pour premier résultat d'atteindre, avec les autres, sans doute, mais plus durement encore, la classe la plus pauvre de la société.

C'est ce qu'ont parfaitement compris les parlementaires dont je parle plus haut, et c'est pourquoi ils se sont montrés hostiles au projet de M. le ministre des Finances.

Ce serait une erreur lourde que d'établir ou d'augmenter, dans le moment présent, tout impôt qui aurait pour effet de renchérir le coût de la vie.

Je voudrais revenir, maintenant, à la partie du projet ministériel ayant pour but de doubler, simplement, nos quatre vieilles contributions directes : l'impôt foncier payé par les propriétaires de terrains bâtis ou non ; la contribution personnelle-mobilière, la contribution sur les portes et fenêtres et enfin la contribution des patentes.

Les auteurs du projet ont peut-être pensé, en l'établissant, qu'ils arriveraient à obliger chaque contribuable à alimenter la caisse publique dans la mesure de ses moyens.

S'ils ont pensé ainsi, on ne peut que les louer de cette sage préoccupation ; c'est celle qui nous anime aujourd'hui, nous les promoteurs et les défenseurs de l'impôt sur le revenu.

Peut-être même sont-ils arrivés au résultat qu'ils souhaitaient.

En tout cas, si ce système a atteint son but, à un certain moment, il y a longtemps qu'il s'en écarte ; c'est la raison pour laquelle nous le considérons désuet et demandons son remplacement.

L'histoire nous a toujours appris que ce qui était bon hier ne l'est pas obligatoirement aujourd'hui, et peut devenir mauvais demain.

Il y a longtemps que la transformation des voies de Paris, pour citer un exemple pris sur le vif, a modifié la valeur des terrains et des constructions en bordure, et par là même a troublé le rendement de l'impôt foncier.

Dans un traité d'instruction civique à l'usage des aspirants au brevet, M. Mabilleau s'exprime ainsi :

« La contribution personnelle et mobilière est due par tous les habitants et comprend la cote personnelle qui équivaut au prix de trois journées de travail (*reste des anciennes prestations que chaque paysan devait au seigneur, qui le protégeait*) et la cote mobilière, proportionnelle à la valeur du logement qu'on occupe, et qui est *considérée comme exprimant l'état de la fortune de chacun.* »

L'exposé fait par cet éminent professeur n'est-il pas une preuve que ce système d'impositions est désuet ?

L'impôt des portes et fenêtres est analogue à la cote mobilière ; il est devenu, lui aussi, une antiquité qu'il convient de laisser au passé.

En effet, du moment où, plus ardemment que jamais, on va entreprendre une propagande indispensable en faveur de la repopulation et en même temps en faveur de l'hygiène, est-ce que cet impôt de la cote mobilière et cet autre sur les portes et fenêtres ne deviennent pas une iniquité ?

A mesure que chaque foyer familial s'agrandit, il lui faut plus d'air et plus de jour ; les lois de l'hygiène, de plus en plus connues, y obligent son chef responsable.

Le logement de deux pièces ou même d'une seule est condamné : il est considéré avec raison comme un foyer de tuberculose.

Cette obligation qui s'impose impérieusement au chef de famille est pour lui une grosse augmentation de charges, par le fait même que le chiffre de son loyer devenant plus considérable, va l'obliger à acquitter chaque année des contributions qui lui étaient inconnues jusqu'ici.

Ces contributions vont précisément comprendre un droit à l'air et à la lumière.

Payer pour respirer ! Payer l'air et le soleil, n'est-ce pas profondément inique ?

Les patentes elles-mêmes ne sont pas équitables, car, elles aussi, sont en partie tributaires du chiffre du loyer. Or, de nos jours, le chiffre du loyer ne peut plus être une base certaine de taxation, si toutefois il a jamais pu en être une.

Il y a nombre de gens appartenant au commerce, à l'industrie, à la finance et aux professions libérales qui occupent un local dont le loyer ne correspond en rien aux bénéfices qu'ils réalisent. Pour beaucoup, ce loyer est trop élevé ; pour d'autres, il est très inférieur.

Telles sont les raisons esquissées sommairement, dans le cadre restreint d'un article, pour lesquelles nous nous sommes toujours élevés contre ce système fiscal, ayant à cœur d'aider à introduire plus de justice et plus d'équité dans la répartition des charges sociales.

On comprendra, dès lors, que si nous sommes opposés à un système que nous trouvons mauvais, nous sommes bien opposés, plus encore, à en voir doubler la taxe, alors qu'il existe d'autres moyens, autrement justes et autrement productifs, d'alimenter la caisse publique.

GEORGES ETIENNE,
Secrétaire de la Fédération de la Seine du Parti Républicain Socialiste.

Faits divers financiers

Octroi de Paris. — Pour le mois de mai, les recettes sont de 6,274.000 francs, supérieures de 1.071.000 francs à celles de mai 1915, mais inférieures de 4.075.000 francs aux évaluations budgétaires correspondantes.

Papeteries de l'Ouest. — Le bénéfice net est de 167.078 francs, au lieu de 203.053 francs l'an dernier. Comme précédemment, aucun dividende ne sera réparti.

Le Ripolin. — Après approbation des comptes de l'exercice 1915, les actionnaires ont fixé le dividende à 7 fr. 85 par action et 51 fr. 60 par part.

Messageries fluviales du Congo. — L'exercice 1915 se solde par un bénéfice de 164.731 francs contre 167.722 francs en 1914. Le dividende sera maintenu à 10 francs par action.

Afrique et Congo. — Le bénéfice net se monte à 47.728 francs. L'exercice 1914 s'était soldé par un déficit de 144.977 francs.

Cirages français. — L'assemblée générale s'est tenue le 9 juin. Les comptes font ressortir un bénéfice net de 3.138.457 francs contre 1 million 566.000 francs en 1914. Le dividende réparti a été de 60 francs par action au lieu de 40 francs précédemment.

Avez-vous besoin d'un renseignement ?

Vous pouvez le demander au
Bonnet Rouge

Il est répondu à **toutes** les lettres, soit par courrier, soit dans le journal sous la rubrique : **RÉPONSE AU LECTEUR.**

POUR LES LOYERS

Pour les questions d'ordre juridique

POUR LES CONTRIBUTIONS

Une permanence est établie les mardi et samedi, de 10 h. 1/2 à midi, 14, rue Drouot.

Les réponses aux demandes de renseignements écrites sont publiées tous les jours, en deuxième page, sous la rubrique :

" LA DÉFENSE DES LOCATAIRES "

Pour toutes les autres questions

Une permanence est établie les lundi, mercredi et samedi, de 17 à 19 heures, à la Rédaction du ***Bonnet Rouge,*** 142, rue Montmartre.

Les Planches

LES PREMIÈRES

NOUVEL AMBIGU

LE CHEMINEAU

Pièce en 5 actes, *de* M. Jean RICHEPIN

Cinq actes, en vers. Voilà ce que le Nouvel-Ambigu, cénacle du vieux mélo et du drame à effets multiples et contrariés offre à son public.

La représentation d'hier a — je le dis sans fard — été fort bien accueillie. On se laisse facilement prendre aux envolées faussement grandiloquentes du poète de *La Chanson des Gueux*. On applaudit au lyrisme béat de ce coureur de grands chemins.

Mais comme tout cela semble vieillot, comme cela sue le romantisme et ses métaphores démodées.

Je pense aux blés coupés qui ne sont plus les nôtres
Et dont les épis mûrs font du pain pour les autres.

Le public, qui s'emballe à toutes les phrases lyriques, ne demande pourtant qu'à s'amuser.

A preuve, l'éclat de rire qui souligne cette phrase de Toinette, annonçant que son fils avait fauté.

Bref, quand le gars m'a dit la chose, elle était faite !

Avec *Marguerite Moreno* et *Jean Daragon* (Toinette et le Chemineau), l'œuvre de Richepin est acclamée.

Autour d'eux gravitent, dans des rôles épisodiques, d'excellents comédiens comme MM. Monteux et Cazalis. — Marcel SERANO.

ECHOS

Le théâtre, à Paris, souffre quelque peu de l'heure nouvelle. Beaucoup de citadins admettent avec peine l'éventualité d'entrer dans une salle de spectacle alors qu'il fait encore jour sur le boulevard.

Mais, à Paris, la Préfecture est intraitable et n'admet pas la fermeture après onze heures.

Les Niçois, qui ont la chance de pouvoir demeurer au théâtre plus tard que les Parisiens, s'élèvent pourtant contre certains directeurs locaux, dont les représentations se terminent à des heures impossibles.

Vendredi soir, disent-ils, une opérette en trois actes se terminait à minuit et quart. Samedi, la première d'une revue s'achevait à une heure du matin ! Et, hier, une matinée lyrique prenait fin vers huit heures du soir. !

Il y a un moyen simple d'éviter de rester au concert jusqu'à minuit : c'est ou de n'y pas aller ou de partir à 11 heures.

M. de La Palisse eût trouvé cela sans effort.

* * *

Un auteur dramatique, jeunot et astucieux, lisait, hier, dans une publication théâtrale, un portrait de Tristan Bernard.

— En voilà un qui est bien fini... Voilà une place à prendre.

Puis, continuant la lecture de l'article, il arriva à la conclusion du journaliste : « Tristan, c'est le piège du rire. »

— Le piège à bout, conclut l'aspirant humoriste.

* * *

La Comédie-Française devait aller faire une grande tournée en Amérique. C'était fait, arrangé, couru...

Et la Comédie-Française ne va pas en Amérique. Il en a été décidé ainsi à la dernière séance du Comité...

Pourquoi ce changement de front ? Il paraît que les dames n'ont pas voulu traverser la mare aux harengs. Mmes Piérat, Bartet, Pierson, se sont énergiquement refusées à passer la mare aux harengs.

Seule, Mlle Sorel, de caractère aventureux, voulait s'embarquer à tout prix. Son avis n'a pas prévalu.

Et c'est parfait. La Comédie-Française se doit à la France, à la France d'abord...

Et notre confrère Georges Schmitt, toujours bien informé, dit, dans La Rampe, *qu'on verra ensuite à badigeonner les neutres de belle littérature de théâtre.*

CE SOIR

Théâtres

COMEDIE-FRANÇAISE. - **8 h. 30.** *Le Marquis de Priola.*
OPÉRA-COMIQUE. — Relâche.
TRIANON-LYRIQUE. — 8 h. 15. *Les Cloches de Corneville.*

PORTE-SAINT-MARTIN. — 8 h. 15. *La Flambée.* mardi, mercredi, soirée ; jeudi, matinée et soirée, avec Véra Sergine, MM. J. Kemm, A. Calmettes, Cazalis.

VARIETES. — 8 h. 30. *La Belle de New-York.*
GYMNASE. — 8 h. 30. *La Charrette Anglaise.*
ANTOINE. — 8 h. 30. — *La Revue du Théâtre Antoine* *L'Ecole du Piston*
NOUVEL-AMBIGU. — 8 h. 15. Mardi, jeudi, samedi, soirée ; dimanche, matinée et soirée, *Le Chemineau,* avec Marguerite Moreno et Jean Daragon.

RENAISSANCE. — 8 h. 10. *L'Hôtel du Libre-Echange.*
PALAIS-ROYAL. — 8 h. 30. *Le Veilleur de Nuit*
BOUFFES-PARISIENS. — 8 h. 30. *Mon Bébé.*
GRAND-GUIGNOL. — 8 h. 30. *Le Château de la Mort Lente. — Le Bout du Nez. — Bon souper, bon gîte, et.. — L'Anniversaire.*
DEJAZET. — 8 h. 30. *Les Surprises du Divorce.*
VAUDEVILLE. — 2 h. 30 et 8 h. 30. *Jules César.*
ALBERT Ier. — 8 h. 30. *Le Mystérieux Jimmy.*
NOUVEAU-CIRQUE. — 8 h. 30. *Le Mariage de Cairoli.*

Music-Halls - Concerts - Cabarets

FOLIES-BERGERE — **8 h. 30.** *La Revue des Folies-Bergère.*
OLYMPIA. — 8 h. 30. Spectacle varié.

CONCERT MAYOL. — La grande revue annuelle *C'est Couru !* 2 actes, 20 tableaux, 100 artistes, 400 costumes. Au 12e tableau *Les Beautés Mondiales,* grand défilé des 50 plus jolies filles du monde.

MARIGNY. — 8 h. 30. *La Revue de Rip.*
SCALA. — 8 h. 15. *Vas-y Pépère,* revue.
ELDORADO. — 8 h. 30. *Les Cloches de Corneville*
BA-TA-CLAN. — 8 h. 30. *Les Saltimbanques.*
AMBASSADEURS. — 8 h. 30. Revue.
GAITE ROCHECHOUART. — 8 h. 30. Revue.
MOULIN DE LA CHANSON. — 8 h. 30. Les chansonniers et la revue.
PIE QUI CHANTE. — 8 h. 30. Les chansonniers et la revue.
LA CHAUMIERE. — 8 h. 30. Les chansonniers. *Midi Bouge,* revue, et *Pandore,* pièce d'ombres.
LE CAGIBI. — 8 h. 30. *La Revue du Cagibi.*

CHEZ SENGA, 25, rue Fontaine. — 8 h. 30. Concert avec les meilleurs artistes.

Tous les jours, à 4 heures, apéritif-concert. Fauteuils, 0 fr. 50.

EUROPEN. — 8 h. 45. *La Double Epouvante.* Paul Franck. Delmarès. Partie concert.
LITTLE-PALACE. — 9 h. *Eh Allez-donc !* revue.

Cinémas

CINEMA DES NOUVEAUTES, ***Aubert-Palace,*** 21, boulevard des Italiens. — Tous les faits divers mondiaux. Grand orchestre symphonique. Séances permanentes de 2 heures à 11 heures.

OMNIA-PATHE. — *L'Affaire des Trois Nations* (sensationnel) *Le Reflet du Passé* (Mlle Napierkowska). *Sous le deuxième parasol à droite.* Actualités militaires.

TIVOLI-CINEMA. — Tous les faits divers mondiaux. Les plus jolis films. Programme varié, intéressant. Orchestre symphonique. Tous les jours de 2 à 11 heures.

THEATRES AYANT CLOTURE :
Opéra, Capucines, Cluny, Michel, Réjane, Sarah-Bernhardt, Châtelet, Athénée, Apollo, Odéon, Gaîté.

Courrier des spectacles

COMEDIE-FRANÇAISE. — Mardi prochain, M. Albert Lambert fils jouera pour la première fois le rôle de Polyeucte.

* * *

PORTE-ST-MARTIN. — Qui n'a pas gardé le souvenir de cette première retentissante où *La Flambée* électrisa toute une salle saisie, frissonnante, dans un admirable élan de noblesse et de beauté. Aujourd'hui, plus encore qu'à la création, *La Flambée* va nous réchauffer et nous réconforter de sa puissante émotion patriotique. En Véra Sergine en Jean Kemm, André Calmettes, Collen et Mlles Denège, Dancourt, *La Flambée* a trouvé des interprètes à la hauteur de l'œuvre. Mardi, mercredi, soirée ; jeudi (matinée, soirée), vendredi, samedi, soirée ; dimanche (matinée soirée).

* * *

CONCERT MAYOL. — Aujourd'hui, matinée de la revue annuelle *C'est couru !* 2 actes, 20 tableaux. Même interprétation que le soir. Au 12e tableau, « Les beautés mondiales », grand défilé des 50 premiers prix de beauté. Au 17e tableau, « La Ménagerie X... et son lion » Fauteuils : 1, 2, 3 francs.

* * *

OMNIA-PATHE (5 boulevard Montmartre, à côté des Variétés). — Justin Clarel (Arnold Daly), revient sur l'écran, au grand plaisir de tous les spectateurs des « Mystères », dans un film sensationnel : *L'affaire des Trois-Nations,* que tout le monde voudra voir. Dans un film de sentiment et d'émotion *Le Reflet du Passé,* on admirera Mlle Napierkowska. Mlle Saint-Bonnet est charmante dans : *Virginie a dit : Je danserai !* Parmi les vues amusantes, nous notons *l'Hôtel électrique* et *Sous le deuxième parasol à droite.* Les vues du front et les actualités complètent un programme merveilleux.

* * *

Mardi, 27 juin, à la Renaissance, sensationnelle première. L'hôpital Garibaldi va donner au profit de ses blessés, la répétition générale d'une pièce nouvelle en 2 actes et en vers de Mme Rosemonde Gérard et de **M. Maurice Rostand.** Cette œuvre nouvelle s'appelle *A quoi rêvent les vieilles filles* et aura Mlle Sergine comme principale interprète. Elle sera précédée et suivie d'intermèdes par les plus grands artistes de Paris, qui ont tenu à s'associer à cette manifestation. On peut dès maintenant retenir ses places à l'hôpital Garibaldi, 125, Champs-Elysées, ou à la Renaissance.

Les Réunions

SYNDICATS

Ouvriers boulangers. — Meeting corporatif, à 9 heures, ce matin Bourse du Travail, rue du Château-d'Eau, 3. Les bureaux de placement paritaires, suppression du travail de nuit, les nouveaux tarifs, avec le concours de MM. Bousquet, Luquet, Barcis.

PARTI SOCIALISTE

3e *section.* — Ce soir à 8 h. 30, causerie au siège.
5e *section.* — Jeudi 22 juin, à 8 h. 30, Maison des syndiqués, 76, rue Mouffetard.
11e *Ambroise.* — A 21 heures, rue du Général-Blaise, 9. Désignation de délégués, causerie par Dupuy.
13e *section.* — A 20 h. 30, 17, rue Edouard-Manet. Comité d'approvisionnement.
17e *Jeunesse.* — A 20 h. 30, Maison des syndiqués, causerie.
20e *section.* — A 20 h. 30, salle de la Bellevilloise, 23, rue Boyer, conférence par Schmit, membre du Labour-Party.

PETITES ANNONCES

Les offres et demandes d'emplois sont insérées gratuitement et tous les jours.

OFFRES D'EMPLOIS

ON DEMANDE demoiselle sachant dessiner, physique agréable, pour apprendre la retouche noir et couleurs et voyager pour la vente des agrandissements en province. Ecrire : Portraits d'Art, 6, rue Lévis.

ON DEMANDE personne, homme ou femme, voulant s'occuper de représenter affaire de cadres, très intéressant et rémunérateur. S'adresser : Soldes, 20, rue Cadet.

ON DEMANDE de suite jeune homme 14 à 15 ans comme apprenti mécanicien. S'adresser Notus-Automobiles, 206, boulevard Pereire. Très urgent.

ON DEMANDE bonne très sérieuse, très propre, sachant faire ménage et lessive, chez Mme Bertaux, 131, boulevard de Strasbourg, Boulogne.

FEMME DE MENAGE, 35 à 40 ans, est demandée S'adresser chez M. Tisné, 74, rue François-Miron.

DEMANDES D'EMPLOIS

MONSIEUR ancien représ., désire emploi placier ou livr. dans l'alliment. Ecrire Locufier, 54, rue de la Villette, Pré Saint-Gervais.

PEINTRE EN VOITURE ou bâtiment demande place de suite. Ecrire à Raymond Bardell, 52, avenue de Genevilliers.

MENAGE, mari retraité administration, demande place concierge. Sérieuses références. A. F. 15, avenue Gambetta.

JEUNE FILLE, 20 ans, très sérieuse, demande place bonne à tout faire. Ecrire : Mlle Aubry, 19, rue Notre-Dame de Nazareth. — Paris.

JEUNE FILLE ayant machine, demande emploi sténo-dactylo, quelq. heures par jour, ou leçons. A. Verdy, 34, rue des Ecoles

HOMME sérieux, bonnes références, 10 et 5 ans mêmes maisons, demande place dans cinéma ou autre, courses, nettoyage, etc Laporte, 16, passage Maurice, 11e arrondissement.

DAME dist. instr. connaissant bien anglais, français, piano, demande emploi secrétaire, gouvernante, dame compagnie ou autre. Mme Bernier, 74, rue Saint-Blaise.

REMPLAÇANT en pharmacie désire faire remplacements un ou plusieurs jours par semaine. M. Fredy, 14, rue Deligny, à Clichy (Seine).

PERSONNE de confiance demande place ménage à l'heure ou à la journée. Mesnard, 223, rue de Belleville.

JEUNE HOMME 23 ans, réformé (engagé volontaire), cherche place de vendeur dans nouveauté ou bazar. Références sérieuses. Ecr. : Saïd, 7, rue des Feuillantines.

JEUNE FILLE venant de la campagne, demande place bonne d'enfant ou femme de chambre. Ecrire à Mme Mortron, 105, avenue d'Yvry, Paris, 13e.

REFUGIE belge, négociant, nombreuse famille, femme et quatre enfants belle écriture, connaissant Anglais, demande place. Ecrire : E. Plassche, 44, rue de Londres, Paris.

JEUNE FILLE, 18 ans, sténo-dactylographe, diplomée, demande place Ecrire : Mlle Denise Maclos, 34, avenue de Paris, Villejuif.

DAME 50 ans (p. ménage, couture, etc. chez messieurs seul). Mme Eparvier, 183, faubourg Saint-Antoine.

SOUS-OFFICIER, blessé de guerre, réformé n. 2, demande travaux d'écritures ou de comptabilité à faire chez lui. Henri Génin, 153, rue Amelot, Paris, 11e arrondissement.

PERSONNE allant à Fontainebleau tous les jours, se chargerait de convoyage, etc. Ecrire Martin, 120, rue du Château, Paris

DAME, certain âge, instruite, ayant tenu commerce, bonne écriture, désire place dans alimentation ou autre. Ecrire Mme Valdvis, rue Vaneau, 70.

JEUNE FILLE pourvue du brevet supérieur, possédant notions de comptabilité, cherche emploi administration, maison de commerce. Ecrire : J. G., au journal.

CIDRE SUPr 65 fr. la pièce. ANTOINE, Le Mans (Sarthe)

Le gérant . LÉON BAYLE.

FÉDÉRATION du LIVRE
MARQUE SYNDICALE
PARIS-21e SECTION

Imprimerie spéciale
du
Bonnet Rouge
18, r. N.-D. des Victoires
Paris (2e)